

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 17 novembre 2024 / 15 jounada al oula 1446 - N° 3701 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

COUPE MILITAIRE D'ALGÉRIE

Tebboune remet le trophée au capitaine de l'équipe de la 1^{re} région militaire

P.22

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie appelle à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme

P.24

CONSEIL DE LA NATION

Réunion de coordination des membres de la délégation participant à la réunion parlementaire prévue à Azerbaïdjan

P.24

LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2025 Les membres du Conseil de la Nation adoptent le texte de loi

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté samedi, à l'unanimité, le texte de loi de finances pour l'année 2025. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de membres du gouvernement. A l'issue du vote, le ministre des Finances a affirmé que "cette loi consacre des engagements importants du président de la République, visant à préserver et soutenir la dynamique de développement enregistrée durant les cinq dernières années, notamment en ce qui a trait à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, la diversification de l'économie à travers la promotion de l'investissement, la relance des grands projets structurants, la promotion de la transition énergétique, l'accélération de la transformation numérique des services de l'Etat pour appuyer l'économie du savoir, la maîtrise de la gestion de la dette publique, et la mobilisation de ressources supplémentaires". P.6



EDUCATION

M. Belaabed rencontre les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation

P.4

HABITAT

Bélaribi inspecte l'avancement des travaux de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

P.3

MINES

Tébessa : le ministre de l'Energie et des Mines donne le coup d'envoi des travaux d'ouverture de la mine de phosphate de Bled El Hadba

P.6

SANTÉ

**FAUSSE COUCHE
Le Bisphénol A augmente le risque**

P.p 12-13

FOOTBALL

**STADE HOCINE AIT AHMED TIZI OUZOU, ALGÉRIE - LIBERIA A 17 H
Une Première dans l'histoire du football national, Tizi accueille un match officiel des Verts**

F. Yanis

P.21



EMPLOI

Ouverture à Alger du Salon "ICT Job Fair 2024" de Huawei

P.17

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté nationale : saisie de près de 9 quintaux de kif traité en provenance du Maroc

P.2

PERSONNALITÉS

Laghouat: inhumation du cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani au cimetière de la famille Tidjania à Aïn Madhi



Le défunt cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani, cheikh de la zaouia Cheikh Mahmoud Tidjani en Afrique de l'Ouest, a été inhumé vendredi, au cimetière de la famille Tidjania, situé à la mosquée de Sidi Mohamed Lahbib à Aïn Madhi dans la wilaya de Laghouat.

Cheikh Sidi Abdelmoutaleb Tidjani est décédé, mercredi, à l'âge de 74 ans, à son domicile à Dakar (Sénégal), des suites d'une crise cardiaque.

La dépouille du défunt a été transportée à bord d'un avion militaire de l'Armée nationale populaire (ANP), et accueillie à l'aéroport Moulay Ahmed Medegheri de Laghouat par le Calife général de la Tariga Tidjania, Cheikh Sidi Ali Belarabi Tidjani, accompagné des autorités locales de la wilaya, dont le wali Fodil Douifi, selon le porte-parole du califat général de la Tariga Tidjania, Cheikh Ali Tidjani.

Dans son oraison funèbre, Cheikh Ali Tidjani a mis en avant les qualités du défunt, le qualifiant de "leader exemplaire et de maître spirituel hors pair" qui a contribué à la cohésion de la société soufie.

STARTUPS

Les manifestations de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat prévues du 18 au 24 novembre



Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation des manifestations de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat en Algérie, prévues du 18 au 24 novembre à travers toutes les wilayas du pays, en vue de diffuser la culture de l'entrepreneuriat et d'encourager les jeunes à l'innovation.

Cet événement national sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le Réseau global pour l'entrepreneuriat (Global entrepreneurship network - GEN), précise le communiqué.

Le ministère prévoit que "cet événement attirera plus d'un million de participants au niveau national, dont des entrepreneurs, des porteurs de projets, des étudiants universitaires et des bénéficiaires des programmes de soutien mis en place par l'Etat dans le domaine de l'entrepreneuriat".

Dans ce cadre, plusieurs objectifs essentiels pour l'efficacité ont été définis, incluant la promotion de la culture de l'entrepreneuriat et l'encouragement des jeunes à l'innovation, en sus de la mise en place d'un environnement soutenant les startups et les micro-entreprises, ajoute le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Djelfa : 3 morts et 77 blessés dans des accidents de la circulation en octobre dernier (Sûreté de wilaya)



Trois (3) personnes sont décédées et 77 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant le mois d'octobre dernier sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la sûreté de wilaya.

Ces victimes ont été enregistrées suite à 68 accidents de la route survenus sur le réseau routier urbain au cours du mois écoulé, a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Kioua.

Afin de réduire les accidents de la circulation et les dégâts qu'ils occasionnent, le commissaire de police a souligné l'importance de l'intensification des activités de dissuasion visant à renforcer la sécurité routière, ainsi que la poursuite des campagnes de prévention et de sensibilisation menées en coordination avec différents partenaires, dont la Gendarmerie nationale, la Protection civile et les associations activant dans ce domaine.

En outre, des actions de sensibilisation sur l'importance du respect du code de la route sont régulièrement organisées par le service de la Sécurité publique au profit des écoliers, étudiants, stagiaires des Centres de formation professionnelle et usagers de la route (automobilistes et motards), a-t-il rappelé.

Alger: 13 blessés suite au dérapage d'un bus de transport de personnel (Protection civile)

13 personnes ont été blessées suite au dérapage d'un bus de transport de personnel, samedi matin, au niveau de la commune de Dar El Beida (Alger).

Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus ce matin vers 07H11, suite au dérapage d'un minibus de transport de personnel, au niveau de la RN 11, près de la mosquée Mohamed Kettou, dans la commune de Dar El Beida.

L'accident a fait 13 blessés à différents degrés de gravité. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées à l'hôpital local.

Six (6) ambulances ont été mobilisées par les services de la Protection civile pour cette opération.

Accidents de la circulation: 5 décès et 264 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 264 autres ont été blessées dans 210 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, a indiqué vendredi un bilan des services de la Protection civile.

Durant cette période, les services de la Protection civile ont effectué 6 interventions pour secourir 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles.

Selon la même source, 3451 interventions ont été effectuées par les unités de la Protection civile durant les dernières 24 heures, dont 2577 dans le cadre de l'évacuation sanitaire.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté nationale: saisie de près de 9 quintaux de kif traité en provenance du Maroc



Les services de la Sûreté nationale ont saisi près de 9 quintaux de kif traité en provenance du Maroc et arrêté 14 individus, dont un contrebandier de nationalité marocaine, lors de plusieurs opérations qualitatives menées à l'ouest du pays au cours de la première semaine de novembre, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services.

Selon le communiqué, il s'agit de quatre affaires qualitatives traitées par les unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale, au cours de la première semaine de novembre.

Ainsi, "ces opérations menées à l'ouest du pays, depuis la wilaya de Bechar jusqu'à la wilaya de Tlemcen, ont permis la saisie de près de 9 quintaux de kif traité en provenance du Maroc, ainsi que l'arrestation de 14 individus, dont un contrebandier de nationalité marocaine".

"Ces opérations qualitatives étaient le fruit des efforts et de la détermination des services opérationnels de police, pour lutter contre les plans criminels visant à inonder le pays de ces poisons", précise le communiqué.

"La première opération, menée par la police de Naâma, s'est soldée par la saisie de 173 kg de kif traité et l'arrestation de 4 individus, dont un contrebandier marocain", la seconde opération, menée par le service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue de Tlemcen, ayant permis la saisie de 178 kg de kif traité et l'arrestation de 3 individus".

Quant à la troisième opération exécutée par le service de wilaya de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent, elle a conduit à la saisie de 51 kg de kif traité et à l'arrestation de deux individus".

La quatrième opération, menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite des drogues, s'est soldée par la saisie de 482 kg de kif traité et l'arrestation de 5 individus".

MILA

Ouverture des premières journées nationales de prestidigitation

Les premières journées nationales de prestidigitation se sont ouvertes jeudi à la maison de la culture M'barek El Mili de Mila avec la participation de 15 prestidigitateurs de plusieurs wilayas du pays.

Initiée par la coopérative culturelle "Yamama" avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, la manifestation a donné lieu à un spectacle collectif de tous les participants venus de 12 wilayas dont Bejaia, Boumerdès, Sétif, Alger et Batna au grand bonheur du jeune public.

Le programme de la manifestation qui se poursuivra au 16 novembre prévoit des spectacles de prestidigitation à la maison de la culture et dans plusieurs communes de la wilaya pour toucher le plus grand nombre d'enfants avant le début des examens scolaires du premier trimestre, a précisé à l'APS le président de coopérative "Yamama", Imad Cherif.

Les participants à cette manifestation bénéficieront de formation pour développer leurs talents dans cet art à travers des ateliers programmés en marge des spectacles, a-t-on indiqué.

HABITAT**Belaribi inspecte l'avancement des travaux de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté, hier, les travaux de réalisation du nouveau siège du ministère, notamment l'aménagement intérieur et extérieur.

Lors de cette visite, M. Belaribi a visité, en présence des représentants du bureau d'études et de l'entreprise de réalisation, "la salle principale des réunions ainsi que la salle secondaire située au troisième étage, et le hall principal", indique un communiqué du ministère.

Il a également inspecté les deux tours et sillonné les différents pavillons et bureaux, avant de se rendre aux étages supérieurs dédiés à l'observatoire, qui enregistre un taux d'avancement "satisfaisant".

Cette structure, spécialement conçue pour accueillir les visiteurs, offre une vue panoramique à 360 degrés, alliant la beauté du paysage à la précision du design urbain.

À la fin de sa visite d'inspection, M. Belaribi s'est enquis du taux d'avancement de l'aménagement extérieur,



et "a ordonné de poursuivre la cadence de réalisation pour le parachèvement du projet dans les délais impartis", selon le communiqué.

COLLECTIVITÉS LOCALES**M. Brahim Merad installe le nouveau wali d'Oum El Bouaghi**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, M. Brahim Merad, a présidé jeudi après-midi à Oum El Bouaghi la cérémonie d'installation de M. Benabdallah Chaib Eddour en sa qualité de wali de cette wilaya en remplacement de Aïssa Aïssat dont il a été mis fin à ses fonctions.

Dans son allocution au cours de la cérémonie d'installation du nouveau wali nommé dans le cadre du mouvement partiel des walis et walis délégués opéré la semaine passée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Merad a affirmé que "ce mouvement décidé le 5 novembre courant par le président de la République vient nous



rappeler nos engagements et que le citoyen constitue l'élément fondamental de ses politiques publiques". M. Merad a ajouté à ce propos que "tout cela exige la présence sur le terrain, l'intelligence et la perspicacité dans l'action par l'implication de tous chacun à son niveau" car le responsable, a-t-il ajouté,

"ne peut agir seul".

Le ministre a insisté sur l'impératif engagement de tous pour la concrétisation du programme du président de la République et des objectifs tracés dans le cadre de la stratégie aux repères clairs qu'il a engagée durant son premier mandat à travers ses 54 engagements dont beaucoup

ont été concrétisés. M. Merad a évoqué les potentialités et atouts de la wilaya d'Oum El Bouaghi sur les plans agricole et pastorale et ses ressources humaines outre ses opportunités d'investissement et son tissu industriel qui l'habitent à engager une dynamique économique et sociale de nature à améliorer les conditions de vie des citoyens.

De son côté M. Chaib Eddour exprimé sa gratitude au renouvellement de la confiance en sa personne par le président de la République, affirmant qu'il œuvrera à poursuivre les efforts au service de cette wilaya, placera le citoyen au centre de ses préoccupations et se consacrera à le servir et servir le pays.

M. Merad installe Ahmed Belhaddad nouveau wali de Tébessa

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, M. Brahim Merad, a présidé jeudi l'installation d'Ahmed Belhaddad en sa qualité de nouveau wali de la wilaya de Tébessa en remplacement de Said Khelil appelé à assumer le même poste dans la wilaya de Tiaret.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali nommé dans le cadre du mouvement partiel des walis et walis délégués opéré la semaine passée par le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, M. Merad a affirmé que ce mouvement coïncide avec la célébration du 70ème anniversaire de la glorieuse Révolution libératrice et intervient après le renouvellement de confiance populaire au président de la République pour confirmer sa détermination à poursuivre le processus de développement, les réformes au service du pays et l'amélioration du cadre de vie du ci-

toyen", relevant que le récent mouvement dans le corps des walis "a donné lieu au choix des cadres ayant la compétence pour exécuter cette mission qui leur est confiée afin de créer la dynamique nécessaire". M. Merad a exhorté le nouveau wali à "poursuivre les efforts consentis pour rattraper le retard accusé dans nombre de secteurs dans la wilaya de Tébessa", affirmant à ce propos "la nécessité d'accorder tout l'intérêt pour améliorer l'approvisionnement de la population en eau potable qui a requis l'engagement d'un programme d'urgence pour la wilaya à l'instar d'autres wilayas du pays".

Il a également évoqué la vocation agro-pastorale de la wilaya et ses vastes superficies destinées à la céréaliculture, légumes et fruits pour parvenir à la sécurité alimentaire et en faire une wilaya productrice et exportatrice, abordant aussi les secteurs de la santé, de l'habitat et des routes, entre autres.

POLICE**Sortie de la 60ème promotion des agents de police de l'Ecole de Soumaâ (Blida)**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, samedi à l'Ecole d'application de la sûreté nationale "Abdelmadjid Bouzbid" de Soumaâ, dans la wilaya de Blida, la sortie de la 60ème promotion des agents de police.

La cérémonie de sortie de promotion unifiée de la session du 5 novembre 2023, comptant 969 agents de police, s'est déroulée en présence des ministres de la Culture et des Arts, et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, respectivement Soraya Mouloudji et Kaoutar Krikou, du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Yahia Ali Oulhadj, du représentant du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), des responsables des corps sécuritaires et de la société civile ainsi que des familles des agents diplômés.

Après un passage en revue de la promotion sortante par le ministre de l'Intérieur et le DGSN, le directeur de l'Ecole de Soumaâ, le contrôleur de police Idir Hibouche a souligné dans son allocution à l'occasion que la sortie de cette promotion unifiée comptant 695 diplômés de l'Ecole d'application de la sûreté nationale de Soumaâ et 274 agents diplômés de l'annexe de M'sila, coïncide avec les festivités de célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954".

Il a noté que ces deux promotions baptisées du nom du Chahid du devoir national "Abdallah Mahdjoubi Boumediene" ont bénéficié d'une formation théorique et appliquée d'une durée de 12 mois, allant de la préparation psychologique et physique à la formation théorique dans divers domaines en relation avec la police et les sciences juridiques, en plus de la formation appliquée qui s'est déroulée conformément aux programmes de formation moderne adoptés par la DGSN.

Cette formation a été appuyée par des stages pratiques au niveau des services opérationnels de sûretés de wilayas, d'unités républicaines de sécurité et de la police des frontières. "Un fait ayant donné une forte impulsion à l'opération de formation afin que les diplômés soient totalement aptes à assurer leur mission avec tout le professionnalisme requis", a affirmé le directeur de l'Ecole de Soumaâ.

À la fin de son allocution, M. Hibouche a appelé les nouveaux diplômés à "placer l'intérêt national au premier plan et à veiller au strict respect des lois de la République".

Après la prestation de serment des diplômés sortants, il a été procédé à la remise des grades ainsi que des diplômes aux majors de promotion.

La cérémonie a été marquée par des exhibitions sportives, de combat et des exercices de simulation de lutte contre le trafic de drogues et psychotropes.

Le Chahid du devoir national, Abdallah Mahdjoubi Boumediene, dont la promotion unifiée porte le nom, est né en 1958 à El Attaf, wilaya d'Ain Defla.

Marié et père de cinq (5) enfants, le défunt résidait à Ouled Yaïch (Blida). Il a rejoint les rangs de la sûreté nationale le 3 novembre 1980, après avoir bénéficié d'une formation de base à l'Ecole de police de Soumaâ, pour en sortir avec le grade d'agent de l'ordre public.

Le 13 avril 1994, aux environs de 8 h 40, Abdallah Mahdjoubi Boumediene fut victime d'un attentat terroriste alors qu'il sortait de son domicile familial pour rejoindre son lieu de travail. Il fut touché par une balle mortelle.

Il a été promu, à titre posthume, au grade d'inspecteur principal de la police en janvier 2008.

APS

PARLEMENT**Un groupe d'étudiants universitaires en visite pédagogique au siège de l'APN**

Un groupe d'étudiants du club de l'Union des jeunes leaders algériens de la wilaya de Batna ont effectué une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le but de renforcer la communication entre l'institution législative et les jeunes, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'APN.

La visite tend "à faire connaître les activités organisées par l'APN" dans le but de renforcer la communication entre l'institution législative et les jeunes et à les informer sur le rôle de l'Assemblée dans la vie politique du pays", ajoute la même source.

Les étudiants ont visité, à l'occasion, la salle des séances où un "exposé exhaustif leur a été présenté sur l'histoire de l'APN depuis sa création jusqu'à la transition du monocaméralisme au bicaméralisme avec un aperçu de sa composition, ses missions et ses mécanismes de contrôle parlementaire", précise le document.

Les étudiants ont également visité les différents services administratifs et techniques, dont le service audiovisuel et la salle de conférence "Rabah Bitat" et rencontré le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses.

La visite a été clôturée par une halte au bureau du vice-président de l'APN chargé des affaires administratives et du contrôle financier, avant la prise d'une photo souvenir dans le hall principal de l'APN avec les vice-présidents de l'APN, conclut la même source.

TOURISME**Les investisseurs appelés à contribuer à l'élargissement des structures touristiques dans la wilaya d'El Oued (ministre)**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a appelé, vendredi, les investisseurs à contribuer à l'élargissement des structures touristiques dans la wilaya d'El Oued pour attirer les touristes.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de nouvelles structures touristiques dans la wilaya, le ministre a affirmé l'importance de renforcer l'investissement dans le domaine touristique et hôtelier, soulignant la nécessité d'améliorer les services en soutenant la formation dans ce domaine". Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Etat "a fourni toutes les facilités nécessaires aux investisseurs pour réaliser leurs projets, pour ne citer que l'accès au foncier et les crédits bancaires pour financer ces projets". De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'El Oued, Yacine Ababsa a affirmé que la wilaya "dispose de 17 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 2000 lits et de 7 maisons d'hospitalité", ajoutant que "plusieurs projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation". La wilaya "est connue pour la richesse de ses produits traditionnels et de l'artisanat, comptant un total de 5600 artisans". Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat avait présidé, jeudi à El Oued, l'ouverture de la 6e édition du Festival international du tourisme saharien (FITS), placé sous le slogan "Mille et une étoiles", en présence de cadres et de représentants des différents secteurs concernés et des autorités locales.

APS

**70^e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION
Un parcours révolutionnaire jalonné d'étapes phares**

Le 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la Révolution de libération, a marqué le début d'un parcours révolutionnaire jalonné d'étapes phares, de la lutte armée à l'action politique et diplomatique, incarnant la détermination et la foi profonde des chefs de la Révolution et du peuple algérien.

Le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre est l'occasion de rappeler que cette date mémorable demeurera une référence témoignant de la grandeur et du génie de l'une des plus importantes Révoltes de l'ère moderne, grâce aux luttes et aux sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine, dont la mémoire restera éternelle.

La Proclamation du 1er Novembre a été la principale référence pour l'Armée de libération nationale (ALN), qui a porté la lutte armée à travers l'ensemble du territoire national, en menant des attaques éclairées, des embuscades et des opérations commandos contre les forces ennemis.

Moins d'un an après le déclenchement de la Révolution, intervient l'offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955), l'une des étapes les plus importantes de la lutte armée, ayant permis d'internationaliser la cause algérienne en la présentant comme une cause de libération nationale et non pas un conflit interne comme le prétenait alors la France coloniale.

L'objectif était de desserrer l'étau sur l'Aurès et plusieurs autres régions assiégées par l'armée coloniale depuis le déclenchement de la Révolution et dont la population était livrée à une vaste campagne de sanglante répression ayant fait près de 12.000 martyrs malgré les civils sans défense.

L'offensive du Nord-Constantinois a marqué un tournant majeur dans la lutte armée, en consacrant le caractère populaire de la Révolution et en contribuant au ralliement des classes moyennes algériennes et des dirigeants politiques, toutes tendances confondues, aux rangs de la Révolution.

En effet, dix mois après le déclenchement de la Révolution, Zighoud Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois), et son adjoint, Lakhdar Bentobal, décident de lancer une offensive généralisée contre des objectifs ennemis dans cette région, avec la participation aux attaques de milliers de fellahs, aux côtés des comba-

tants de l'ALN, notamment contre des postes de police, des casernes de la gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons.

Autre étape charnière dans l'histoire de la lutte armée pour l'indépendance, la bataille d'El Djorf à Tébessa qui, en septembre 1955, a battu en brèche le mythe de l'"invincibilité de l'armée française" en ébranlant les fondements de cette armée coloniale.

Le Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, a constitué, lui aussi, une étape charnière de par ses décisions historiques qui ont permis à la Révolution de connaître un nouveau départ, ainsi qu'une restructuration et une réorganisation.

Le Congrès a pu se tenir grâce à un dispositif sécuritaire de génie ayant mobilisé plus de 3000 hommes, sous le commandement du colonel Ami-

rouche. Le Congrès auquel allaient participer la plupart des chefs de la Révolution (Krim Belkacem, Abane Ramdane, Zighoud Youcef, Amar Ouamrane, Lakhdar Bentobal et d'autres) a été brillamment sécurisé grâce à la conjonction des efforts de tous.

Autre moment phare dans l'histoire de la lutte du peuple algérien, la grève historique des huit jours en 1957, à travers laquelle le peuple a montré sa cohésion avec les chefs de la Révolution, déjouant ainsi les plans de la France coloniale.

Cette grève historique, à laquelle a été donné le nom de Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN) et dont la préparation a été confiée aux soins des chefs des six wilayas historiques, a été une véritable épreuve pour le peuple algérien, qui a affirmé ainsi son attachement au FLN comme seul et unique représentant légitime.

Cette grève a suscité au sein de l'opinion publique internationale un intérêt pour la lutte menée par les Algériens en tant que cause de tout un peuple, ce qui a eu un impact positif

sur le parcours de la Révolution, grâce notamment au soutien populaire qui a battu en brèche la propagande de l'administration coloniale qui laissait entendre qu'il s'agissait d'une simple crise interne.

La proclamation de la création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPKRA), le 19 septembre 1958, a été un événement tout aussi marquant qui a permis à la Révolution d'entrer dans une nouvelle étape d'édification et de consolidation des institutions de l'Etat, tout en réaffirmant le ralliement du peuple à la Révolution.

L'indépendance de l'Algérie n'aurait pu se concrétiser sans les sacrifices consentis par tout un peuple. Les manifestations du 11 décembre 1960, qui ont montré comment les Algériens ont fait face, comme un seul homme, à la tyrannie coloniale, en sont une illustration, de même que les massacres du 17 octobre 1961, qui constituent un crime contre l'humanité impensable.

L'Algérie a recouvré sa souveraineté nationale en alliant lutte armée et action politique, mais aussi grâce au soutien populaire à la Révolution, qui a obligé le colonisateur à s'asseoir à la table des négociations, aboutissant aux Accords d'Evian.

Après d'après négociations, menées par une délégation algérienne convaincue de la justesse de la cause nationale, l'indépendance totale de l'Algérie est reconnue dans l'intégrité absolue de son territoire, battant en brèche les manœuvres dilatoires de la France coloniale pour tenter de faire plier le processus révolutionnaire et la ferme volonté du peuple à recouvrir sa souveraineté.

Le legs de la Révolution algérienne restera une source de fierté intarissable, en ce qu'il incarne des épisodes singuliers, où le peuple algérien a payé un lourd tribut pour libérer la patrie et chasser le colonisateur brutal, auteur de massacres qui ne seront jamais oubliés ni effacés de la mémoire.

EDUCATION**M. Belaabed rencontre les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation (Communiqué)**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une réunion avec les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale, en prévision des prochaines élections concernant cette commission, a indiqué jeudi soir au siège du ministère, une réunion au cours de laquelle les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale ont présenté les rapports moral et financier relatifs au mandat écoulé (2021-2024), devant des cadres de l'administration

sont arrivés à échéance, et en application de l'arrêté 01 du 19 février 2021, fixant les modalités de gestion des œuvres sociales dans le secteur de l'éducation nationale, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé, jeudi soir au siège du ministère, une réunion au cours de laquelle les membres de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale ont présenté les rapports moral et financier relatifs au mandat écoulé (2021-2024), devant des cadres de l'administra-

tion centrale". Dans ce cadre, ajoute le communiqué, le ministre a rappelé que ladite Commission "est tenue de soumettre les rapports moral et financier aux représentants des syndicats agrés dans le secteur, conformément aux procédures en vigueur, et ce jeudi prochain, au Lycée des Mathématiques "Mohand Mokhbi" à Kouba (Alger)". M. Belaabed a également souligné l'attention particulière accordée par le ministère pour accompagner la Commission nationale dans ses missions tout au long de son mandat électif", affirmant que "toutes les facilités nécessaires ont été fournies pour mettre en œuvre les délibérations dans les délais légaux, conformément aux lois en vigueur, notamment en ce qui a trait aux services de santé, aux aides sociales et aux actions de solidarité". De son côté, le président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale a salué "l'accompagnement permanent du ministère de l'Education nationale tout au long du mandat écoulé", conclut le communiqué.

GHARDAÏA

Neuf (09) schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et de construction retenus pour la wilaya (direction)

Neuf (9) schémas directeurs d'aménagement, d'urbanisme et de construction, ont été retenus pour la wilaya de Ghardaïa d'une superficie globale de 5.665 hectares, destinée pour la concrétisation de divers projets d'aménagement urbain, a-t-on appris samedi, auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya.

La superficie foncière affectée à ces schémas est répartie à travers 10 communes de la wilaya, ainsi la commune de Metlili a bénéficié de 1.350 hectares et les communes de Ghardaïa (962 ha), Bounoura (270 ha), Daya Bendahoua (693 ha), El Atfeuf (1.100 ha), Berriane (560 ha), Guerara (400 ha), Zelfana (200 ha), Mansoura (100 ha) et Sebbé (60 ha), a indiqué le directeur du secteur, Ghalmi Noureddine. Approuvés par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), ces neuf schémas directeurs comportent divers projets de dé-



veloppement urbain, dont l'extension du tissu urbain, des projets d'occupation du sol, le développement des villes, l'aménagement des routes, des projets de logements, l'aménagement des sites touristiques afin d'at-

tirer d'avantage de touristes, ainsi que l'aménagement des monuments historiques et autres, selon la même source.

Le schéma directeur d'aménagement, d'urbanisme et de reconstruction est un outil de planification et de gestion urbaine qui détermine le développement urbain des villes, permettant la délivrance de permis de construire, et d'urbanisme aux autorités locales, et vise aussi l'impulsion d'une dynamique du développement local des communes, a-t-on souligné.

ORAN

Relogement de 19 familles dans des logements décents à Bir El-Djir (Wilaya)

Dix-neuf (19) occupants d'immeubles précaires à Oran, ont été relogés, samedi, dans des logements décents situés dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on appris des services de la wilaya.

La même source a indiqué que, conformément aux instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, une opération de relogement de 19 familles résidant dans des immeubles anciens au quartier "Fellaouen" (ex El-Barki) dans le chef-lieu de la wilaya, a été entamée ce samedi.

Ces familles ont été relogées dans le site de 1.201 logements publics locatifs (LPL) au quartier "Pépinière" dans la commune de Bir El-Djir, a-t-on fait savoir de même source.

Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération, initiée en présence des autorités locales, dans le cadre du relogement des familles occupant des immeubles construits en préfabriqué, a-t-on indiqué.

Les immeubles à structure métallique seront démolis à la suite de

cette opération de relogement, la deuxième après celle réalisée à la fin du mois d'octobre dernier, rappelle-t-on.

La première opération avait concerné 20 familles résidant dans des immeubles vétustes implantés dans le quartier "El Othmania" relevant de la Délégation communale éponyme, à Oran-ville, qui avaient bénéficié de logements décents au niveau du même site (1.201 LPL) et du même quartier "Pépinière", souligne-t-on.

MÉDÉA

"El Aoula" mise à l'honneur à la manifestation "La table aux couleurs de l'automne"

La wilaya de Médéa a abrité, samedi, une manifestation culinaire intitulée "La table aux couleurs de l'automne" qui met en exergue l'une des traditions ancestrales de la région appelée "El Aoula" qui concerne la fabrication et la transformation de produits agricoles pour les conserver afin d'être consommés durant la période hivernale.

Une trentaine d'artistes venues de différentes communes de Médéa participent à cette manifestation abritée par le Musée national public des arts et

des traditions populaires de Médéa. L'événement met en relief un savoir-faire séculaire qui s'est transmis de génération en génération et qui continue d'être enseigné et inculqué au sein des familles restées attachées à cette tradition, a fait savoir la directrice de l'institution muséale, Samia Younsi.

La manifestation a pour but, a-t-elle signalé, de promouvoir les dérivés de plusieurs produits agricoles (légumes et fruits) naturels et sains qui composent la table des habitants de la wilaya pendant

l'hiver, et forment ce qui est communément appelé "El-Aoula", une réserve de nourriture pour les durs journées de la saison hivernale, a expliqué la directrice du musée.

Une gamme variée de produits issus de la transformation et constituée, entre autres, de confiture d'orange, citron, coing, figues, raisins, de produits en conserve ou séchés, à base d'olives, betteraves, piments, qui ornent les tables des familles de la région, sont exposés à cette occasion et permettent aux visiteurs de découvrir les

anciennes traditions culinaires.

"La table de l'automne est l'occasion de mettre en exergue l'intérêt qu'accordent encore de nombreuses familles à ces pratiques anciennes et leur souci de perpétuer ce legs et de le transmettre aux nouvelles générations, contribuant, ainsi, à la préservation de ce patrimoine immatériel", a souligné, de son côté, la responsable de l'animation au sein du Musée des arts et des traditions populaires, Meriem Bendaib.

EL-MENIAÂ

Electrification de près de 800 exploitations agricoles (Sonelgaz)

Pas moins de 799 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification agricole dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Retenu au titre des efforts de développement du secteur de l'agriculture, d'accompagnement des agriculteurs et de la satisfaction de la demande sur cette énergie, l'opéra-

tion a nécessité la réalisation d'un réseau d'électrification de 858 km linéaires et l'installation de 401 transformateurs électriques, a-t-on précisé.

Les travaux se poursuivent pour le raccordement de 475 autres exploitations, à travers la réalisation d'un réseau de 778 km de lignes électriques et l'installation de 384 transformateurs, a ajouté la source.

Ces efforts visent à booster le sec-

teur agricole dans la wilaya et à améliorer la production agricole, notamment les cultures stratégiques, dans cette région aux perspectives de pôle agricole par excellence, ont souligné les responsables de Sonelgaz.

L'électrification des périmètres agricoles traduit l'engagement de la Sonelgaz à s'impliquer dans les efforts de promotion des activités agricoles pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, a conclu la source.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

722 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité (direction)

Quelque 722 exploitations agricoles réparties à travers diverses communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj ont été raccordées depuis le début de l'année en cours au réseau d'électricité, a-t-on appris jeudi de la direction locale de distribution d'électricité et de gaz.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune relatif au raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique, a précisé la responsable de la cellule d'information et de communication auprès de cette direction, Narimène Lounakel qui a fait état de l'extension d'un réseau de transport et de distribution de 330 km.

Ces opérations ont touché diverses exploitations et périmètres agricoles dont "Oued Mahdjjar" s'étendant sur 4 communes à savoir Djaafr, Colla, Teffrag et El Main au nord de Bordj Bou Arréridj où 165 exploitations de ce périmètre agricole ont été raccordées après l'extension d'un réseau électrique de 54 km et l'installation de 19 transformateurs électriques et également le périmètre agricole Chertioua dans la commune de Bordj Zemmoura avec 134 exploitations agricoles raccordées, selon la même source.

Les travaux sont en cours actuellement pour le raccordement au réseau d'électricité de 56 autres exploitations agricoles à travers plusieurs régions de la wilaya, a souligné la même responsable qui a fait état également du lancement "prochain" des travaux de raccordement de 20 autres exploitations agricoles au réseau d'électricité.

Elle a également précisé que les services de la direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya déploient d'importants efforts pour développer le secteur agricole à travers, notamment la concrétisation d'opérations de raccordement des exploitations agricoles à l'énergie électrique.

OUARGLA

Lancement de la campagne labours-semaines

ZCZC GAPS 0146 2 00F 264 Agriculture/céréaliculture/campagne Lancement de la campagne labours-semaines dans la wilaya de Ouargla (PHOTO+VIDEO) OUARGLA, 14 nov 2024 (APS) - La campagne labours-semaines de la saison agricole 2024/2025 a été lancée jeudi dans la wilaya de Ouargla, depuis le périmètre agricole de Gassi-Touil (près de Hassi-Messaoud), relevant du groupe "Global-Agrodiv".

En hausse de 30% par rapport à la saison écoulée, une superficie globale de plus de 7.560 ha sera emblayée cette saison, dont 6.742 ha réservés au blé dur, 395 ha au blé tendre, 265 ha à l'orge, 148 ha à l'avoine et 10 ha au triticale, selon les explications fournies par le directeur des Services agricoles (DSA), Tedj Merzoug.

Cette importante surface céréalière est répartie entre les daïras de Hassi-Messaoud avec 4.327 ha, Ngoussa (1.798 ha), Sidi-Khouiled (1.052 ha) et Ouargla (383 ha), a-t-il détaillé. La filière céréalière a concerné cette saison 105 opérateurs agricoles mobilisant pour le développement de ce segment cultural 298 pivots d'irrigation, a-t-il ajouté. Le DSA de Ouargla a rappelé que la filière céréalière n'a cessé, ces dernières années, de gagner du terrain dans la wilaya d'Ouargla, passant de 3.336 ha lors de la saison 2020/2021 à une superficie de 4.222 ha pour la saison 2022/2023, avant d'atteindre l'an dernier les 5.802 ha. Le wali d'Ouargla, Abdellah Filali, s'est déplacé, à cette occasion, au site devant servir d'assiette à la réalisation de deux centres de stockage de céréales, d'une capacité de 50.000 QX chacun. Le wali a appelé à hâter le rythme des travaux de réalisation du projet pour réceptionner les deux structures en prévision de la prochaine campagne moissons-battage.

LOI DE FINANCES POUR L'ANNÉE 2025

Les membres du Conseil de la Nation adoptent le texte de loi

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté samedi, à l'unanimité, le texte de loi de finances pour l'année 2025.

Le texte a été adopté lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, et de membres du gouvernement.

A l'issue du vote, le ministre des Finances a affirmé que "cette loi consacre des engagements importants du président de la République, visant à préserver et soutenir la dynamique de développement enregistrée durant les cinq dernières années, notamment en ce qui a trait à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, la diversification de l'économie à travers la promotion de l'investissement, la relance des grands projets structurants, la promotion de la transition énergétique, l'accélération de la transformation numérique des services de l'Etat pour appuyer l'économie du savoir, la maîtrise de la gestion de la dette publique, et la mobilisation de ressources supplémentaires".

Cette loi permettra également de "trouver un équilibre entre la satisfaction des besoins des citoyens et les mesures à prendre pour assurer la résilience continue de l'économie nationale dans ce contexte mondial marqué par des fluctuations et des déséquilibres économiques", ajoute le ministre. Le ministre a rappelé que ce texte représente la troisième loi de fi-



nances élaborée et débattue conformément aux règles et principes stipulés par la loi organique 18-15 relative aux lois de Finances.

M. Faid a mis en avant l'intérêt que porte le gouvernement à la prise en charge des observations des membres.

De son côté, le président de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil, Miloud Hanafi, a estimé que ce vote "n'est pas une procédure routinière mais un message qui porte en soi l'esprit Novembriste qui a

inspiré notre vaillant peuple dès le déclenchement de notre glorieuse Révolution".

Et d'ajouter que le budget prévu par le texte de loi, le plus important depuis l'indépendance, constitue "un grand pas vers la consécration de notre souveraineté économique fermement attachée à la préservation du caractère social de l'Etat, en réponse aux aspirations du citoyen qui demeure au cœur des priorités du président de la République".

Promouvoir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie du citoyen

Le texte de loi de finances pour l'année 2025, adopté samedi par le Conseil de la Nation, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, le texte de loi autorise le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.

S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le texte prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas du Sud.

Et dans l'objectif d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation, un abattement correspondant à 30% du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de DA, est prévu dans le texte, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les

start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable.

En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles.

Le texte proroge les exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label.

Dans le volet de la numérisation, le texte de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027.

Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissement). Par ailleurs, le texte de loi autorise le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 loge-

ments au titre de l'année 2025.

Il prévoit également un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 3" qui ont payé 38% du prix du logement et désirant solder leur logement par anticipation et avant terme échu.

Cet abattement sera calculé sur la base du reste du montant à payer des loyers par le bénéficiaire, en un seul paiement.

En vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, le texte autorise les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et "des services", notamment dans le domaine de la santé et les voyages.

Et pour soutenir davantage le pouvoir d'achat des citoyens, le texte de loi a prévu un certain nombre de mesures et d'exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Il est également mentionné, dans le même texte, la prorogation de l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dindes produits localement. En outre, le projet proroge jusqu'au 31 décem-

bre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovin et ovin vif, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide.

Sur un autre volet, le texte consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

BANQUES

Le nombre de comptes d'épargne dépasse 12,5 millions au premier semestre 2024 (ministre)

Le nombre de comptes d'épargne dans le secteur bancaire a dépassé 12,5 millions, au premier semestre de l'année en cours, avec une enveloppe financière avoisinant les 3.700 milliards de DA, a fait savoir, jeudi, le ministre des Finances, Laaziz Faid.

M. Faid s'exprimait lors d'une Journée d'information intitulée "Mobilisation de l'épargne dans le secteur financier: défis et perspectives", organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que des directeurs généraux des banques et des PDG des compagnies d'assurances.

Dans son allocution d'ouverture lors de cet événement organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), le ministre a précisé que les données relatives à l'épargne dans le secteur bancaire pour le premier semestre 2024 indiquent que "le nombre de comptes d'épargne a atteint plus de 12,5 millions de livrets d'épargne, avec une enveloppe d'épargne de 3.684 milliards de DA".

En ce qui concerne "la mobilisation de l'épargne", qui inclut les comptes d'épargne

MINES

Tébessa : le ministre de l'Energie et des Mines donne le coup d'envoi des travaux d'ouverture de la mine de phosphate de Bled El Hadba

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a donné samedi le coup d'envoi des travaux d'ouverture de la mine de phosphate dans la région de Bled El Hadba (extrême Sud de Tébessa) dans le cadre du projet intégré d'extraction, de transformation et d'exportation du phosphate. Au cours d'une visite de travail dans cette wilaya en compagnie des PDG des groupes Sonatrach et Sonarem MM. Rachid Hachichi et Belkacem Soltani et de cadres centraux de son département, M. Arkab a donné le coup d'envoi de la première explosion dans les alentours de la mine d'extraction, de transformation de phosphate, de fabrication de fertilisants phosphatés et d'exportation vers les marchés mondiaux après avoir atteint l'autosuffisance. Après avoir reçu des explications sur les différentes étapes du projet, le ministre dans son allocution à l'occasion a indiqué que "ce projet apportera un bond qualitatif à l'économie nationale et l'industrie minière au regard de son importance majeure et concerne les trois wilayas de Tébessa, Souk Ahras et D'An-naba à partir de la mine de Bled El Hadba qui renferme une importante réserve de phosphate brut susceptible d'être exploitée pendant 80 ans avec plus de 1.200 millions tonnes dont plus de 800 millions exploitables".

Il a également relevé que "l'importance du projet réside aussi dans la fabrication de fertilisants phosphatés et azotés contribuant ainsi à réaliser l'autosuffisance alimentaire du pays dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant la création d'un grand nombre de pérимètres agricoles qui requerront la fourniture de grandes quantités de fertilisants pour préparer le sol".

Ce projet, a affirmé M. Arkab, sera mis en œuvre par une main d'œuvre algérienne à 100 % et par des compétences exclusivement nationales avec en tête les deux groupes Sonatrach et Sonarem assistés par des cadres de l'Université algérienne qui veilleront à la bonne exécution de projet dont la réalisation s'étalera sur deux années avant d'entamer l'exploitation effective début 2027 en application des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Le ministre a rappelé que ce projet auquel le président de la République accorde "une importance extrême" est passé par plusieurs étapes et le programme de travail pour la préparation du site de la mise et la réalisation des usines annexes a été tracé pour la période de 2024 à 2026 en préparation de la mise en service effective début 2027 avec la production de 6 millions tonnes/an de phosphate brut à Bled El Hadba et 5 millions tonnes/an de fertilisants à Oued Keberit, Souk Ahras pour préparer les sols et parvenir à la sécurité alimentaire. M. Arkab se rendra vers la wilaya de Souk Ahras où il supervisera le lancement des travaux préparatifs pour la réalisation du projet du complexe de transformation et production de fertilisants azotés et phosphatés à Oued Keberit.

bancaires, les dépôts à terme et les obligations de fonds, les chiffres ont dépassé 7.600 milliards de DA dans les banques, a-t-il ajouté.

Quant au nombre de cartes d'épargne, il a augmenté pour atteindre 1,8 million de cartes au cours du premier semestre 2024.

Le nombre d'agences bancaires a atteint 1.734 depuis le début de l'année en cours, avec 858 agences de finance islamique, contribuant ainsi, selon le ministre, à "mobiliser l'épargne et faciliter les opérations bancaires en mettant à disposition des agences de proximité et des services innovants répondant aux attentes des clients".

"Cette augmentation peut être expliquée par les mesures prises par les autorités publiques pour protéger et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens", a indiqué M.

Faid, affirmant que l'épargne joue "un rôle vital dans l'appui de cette orientation et contribue à réaliser un équilibre économique favorable au bien-être de la société en général".

Pour développer de nouveaux outils et cadres afin d'encourager les citoyens et les entreprises à épargner et faciliter les moyens d'un investissement sûr, le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à développer une infrastructure financière avancée garantissant un environnement propice à l'épargne et à l'investissement durable.

CHANGES

Le dollar recule mais reste fort face à la plupart des grandes monnaies

Le dollar poursuivait son tassement vendredi, mais restait en position de force face à la plupart des grandes monnaies du globe, au point d'inciter les banques centrales à la prudence face au durcissement de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Vers 20H20 GMT, le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, était quasiment stable (+0,05%), à 106,725.

"On a une petite consolidation sur le dollar, qui est technique, mais aussi liée à une déception sur les ventes de détail¹ aux Etats-Unis, a déclaré Elias Haddad, de Brown Brothers Harriman.

Les ventes de détail ont progressé de 0,4% sur un mois en octobre, soit mieux



que les 0,3% annoncés par les économistes.

Mais l'indice de base (control group), qui exclut notamment l'automobile, l'essence et les matériaux de construction, s'est replié de 0,1%, contre une hausse attendue de 0,3%.

Le dollar a aussi été pénalisé par un léger reflux des taux obligataires.

Le rendement à 2 ans reculait à 4,29%, contre 4,34% la veille en clôture.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du nickel et de l'or en forte baisse

Le cours des matières premières ont connu une forte baisse sur les marchés mondiaux dans le sillage notamment des décisions attendues aux Etats-Unis après l'élection du président Donald Trump.

Le cours du nickel est tombé à 15.555 dollars la tonne durant la séance de vendredi, son prix le plus faible depuis septembre 2020.

Le cours de l'or continue

aussi de reculer cette semaine, le lingot a perdu plus de 6% de sa valeur, s'éloignant de son record historique de fin octobre, à 2.790,10 dollars l'once.

Vendredi, l'once d'or s'échange à 2.568,73 dollars, contre 2.684,77 dollars sept jours plus tôt. Les prix de l'or, mais aussi de l'argent, du palladium et du platine sont tous tombés jeudi à des plus bas depuis mi-septembre.

Les métaux précieux souffrent des perspectives de droits de douane renforcés sous un mandat Trump, qui pourraient affecter les importations vers les Etats-Unis. Toutefois, les cours du cacao se sont envolés de près de 23% cette semaine, propulsés par le report d'une réglementation européenne contre l'importation de produits agricoles en provenance de zones déboisées et

avec des difficultés rencontrées dans la récolte et la livraison en Afrique de l'Ouest.

La tonne de cacao pour livraison en mars vaut 6.900 livres vendredi à Londres, contre 5.616 livres une semaine plus tôt.

A New York, la tonne pour livraison le même mois s'échange à 8.630 dollars, contre 6.987 dollars vendredi dernier à la clôture.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris clôture dans le rouge

La Bourse de Paris a fini dans le rouge vendredi, perdant 0,58%, refroidie par le ton musclé adopté récemment par la banque centrale américaine (Fed) au sujet de l'inflation aux Etats-Unis. Le CAC 40 a cédé 42,17 points à 7.269,63 points. Jeudi, il avait terminé en hausse de 1,32%, à 7.311,80 points, soit un gain de 94,97 points.

Sur une semaine, l'indice a reculé de 0,94%. Les investisseurs sont nerveux après une intervention jeudi soir du président de la Fed, Jerome Powell, qui

a semblé raffermir son discours face à la dynamique de hausse des prix aux Etats-Unis. L'indice des prix à la consommation s'est en effet accéléré aux Etats-Unis en octobre, selon des chiffres publiés cette semaine, se hissant à un niveau plus élevé que prévu, à 2,4% sur un an.

Les ventes au détail, un indicateur de la consommation des ménages publié vendredi, ont grimpé de 0,4% sur un mois en octobre, illustrant la vigueur de l'économie et amoindrisant la nécessité

de baisse de taux. Après ces propos, les marchés anticipent que la banque centrale abaissera ses taux moins que prévu dans les prochains mois, ce qui plombe les actions.

Dans ce contexte, le taux à dix ans en France restait stable, à 3,08%, au même niveau que la veille.

Son équivalent allemand, référence en Europe, atteint 2,35%, contre 2,33%, plombé par le désordre politique en Allemagne, après l'explosion de la coalition du chancelier Olaf Scholz.

Les Bourses mondiales à la baisse

Les Bourses mondiales évoluaient dans le rouge vendredi, crispées par le ton musclé adopté récemment par la banque centrale américaine au sujet de l'inflation aux Etats-Unis.

En Europe, Paris a fini la séance en recul de 0,58%, Francfort de 0,27% et Milan de 0,48%.

Londres a fini à l'équilibre (-0,09%). Vers 17H00 GMT, à Wall Street, le Dow Jones abandonnait 0,74%, l'indice Nasdaq perdait 2,18% et l'indice élargi S&P 500 baissait de 1,30%.

Les marchés sont nerveux après une intervention jeudi soir du président de la Fed, Jerome Powell, qui a semblé

raffermir son discours face à la dynamique de hausse des prix aux Etats-Unis.

L'indice des prix à la consommation a accéléré aux Etats-Unis en octobre, selon des chiffres publiés mercredi, se hissant à un niveau plus élevé que prévu, à 2,6% sur un an.

Les ventes au détail, un indicateur de la consommation des ménages publié vendredi, ont grimpé de 0,4% sur un mois en octobre, illustrant la vigueur de la première économie mondiale, amoindrisant la nécessité de baisse de taux.

Après ces propos, les marchés anticipent que la banque centrale abaissera

ses taux moins que prévu dans les prochains mois, ce qui plombe les actions.

A cela s'ajoutent les craintes du caractère inflationniste du programme du président élu Donald Trump, qui prévoit notamment une hausse des tarifs douaniers et des baisses massives d'impôts aux entreprises dans la première économie mondiale qui devraient accroître le déficit.

Dans ce contexte, les taux d'intérêt de l'emprunt américain atteignaient 4,46% vers 17H00 GMT, contre 4,43% la veille en clôture.

Les cours du pétrole ont reculé sur fond de consommation chinoise atone.

Les deux références mondiales du brut perdaient du terrain vers 14H30 GMT, le Brent de la mer du Nord cédant 0,95% à 71,87 dollars le baril et son équivalent américain, le West Texas Intermediate (WTI) perdant 1,04% à 67,98 dollars le baril.

Sur le marché des changes, le dollar reculait légèrement (-0,16%) face à la monnaie unique, à 1,0537 dollar pour un euro.

Côté crypto monnaies, le bitcoin évoluait à 89.391 dollars vers 16H50 GMT, prenant 1,33% après avoir culminé à plus de 93.000 dollars plus tôt dans la semaine, un nouveau record historique.

Wall Street finit en nette baisse, froissée par une Fed moins conciliante

La Bourse de New York a terminé en net repli vendredi, toujours froissée par la perspective d'un coup de frein de la banque centrale américaine (Fed) dans son processus d'assouplissement monétaire. L'indice Nasdaq a dévissé de 2,24%, le Dow Jones a lâché 0,70% et l'indice élargi S&P 500, 1,32%. "Les propos

(du président de la Fed Jerome) Powell ont rendu la place sceptique quant à la trajectoire de taux, avec une possible pause en décembre plutôt qu'une baisse", selon Angelo Kourkafas, d'Edward Jones. Jeudi, Jerome Powell a fait valoir que la bataille contre l'inflation n'était pas encore gagnée et que l'éco-

nomie restait résiliente, il n'y avait pas de raison de se "hâter pour abaisser les taux". Les opérateurs attribuent désormais une probabilité de plus de 40% à l'hypothèse d'un statu quo de la Fed à l'issue de la dernière réunion de l'année, les 17 et 18 décembre, contre 14% seulement il y a un mois.

CENTRAFRIQUE

Le pays de nouveau autorisé à exporter des diamants (Bangui)

La Centrafrique va pouvoir de nouveau exporter des diamants, après la levée totale vendredi de l'embargo qui frappait le pays depuis 2013, ont annoncé les autorités à Bangui.

Réuni en session plénière à Dubaï, le Processus de Kimberley (KP), l'organisme de régulation du commerce mondial du diamant, a décidé "de la levée totale de la sanction", a annoncé le ministère centrafricain des Mines et de la Géologie sur les réseaux sociaux.

Bangui plaidait depuis plusieurs mois pour cette levée totale d'embargo en faisant valoir que la situation sécuritaire se normalisait et que tout avait été fait pour se conformer aux normes du KP visant à bloquer les "diamants de sang" issus des zones de conflits.

L'interdiction d'exportation, prononcée en 2013, a été partiellement levée en 2015 et 2018.

Mais les deux-tiers des 24 zones minières diamantifères répertoriées étaient encore sous sanction.

Les riches gisements de diamants alluvionnaires constituent, avec l'or, une des ressources les plus précieuses de ce pays d'Afrique centrale.

ETATS-UNIS

Forte hausse des défauts de paiement des prêts immobiliers commerciaux

Les défauts de paiement des prêts immobiliers commerciaux ont atteint leur plus haut niveau depuis dix ans, selon un rapport publié vendredi par la Banque centrale américaine (Fed).

"Le taux de défaut de paiement des prêts immobiliers commerciaux (CRE) a atteint son plus haut niveau depuis 2014", indique la Fed dans son rapport semestriel de supervision et de régulation.

"En regardant de plus près le secteur CRE, les prêts garantis par les bureaux, notamment ceux des grandes villes, restent la principale préoccupation", détaille la Réserve fédérale.

Le développement du télétravail a poussé de nombreuses entreprises à réduire leurs espaces de bureaux pour économiser sur les loyers, provoquant une hausse des taux de vacance.

La fréquentation des bureaux des grandes villes américaines n'est que de 57% par rapport à la période pré-Covid, selon les données de Kastle, qui gère les badges d'entrée de 40.000 entreprises du pays. Un quart des prêts souscrits par les propriétaires pour acquérir ces biens immobiliers arrivait à échéance en 2024, selon les chiffres de l'Association des établissements de crédit immobilier (MBA). La détérioration de ces prêts s'est jusqu'à présent concentrée principalement sur les grandes banques", où "le taux de défaut de paiement des prêts de bureaux a augmenté jusqu'à 11% au deuxième trimestre 2024", a précisé la Fed.

"Toutefois, le taux de défaut de paiement des prêts CRE détenus par les petites banques a également augmenté au cours du premier semestre 2024.

Les petites banques détiennent généralement une part plus élevée de leurs actifs dans les prêts CRE que les grandes banques", est-il encore indiqué.

La Fed souligne en outre, dans ce rapport, que les taux de défaut de paiement des prêts à la consommation sont élevés eux aussi.

ENVIRONNEMENT

Oran: finalisation de l'immersion du récif artificiel de Bousfer

L'immersion de quarante blocs constituant la deuxième partie du récif artificiel de la baie de Bousfer à l'ouest d'Oran, a été finalisée jeudi avec succès, a indiqué le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Menaouer Maghni Sandid.

Erigée sur une superficie de 500 mètres carrés, l'immersion de ce récif a débuté en mars 2023. La deuxième phase a été réalisée jeudi dernier, grâce à la mobilisation d'importants moyens sur terre et en mer pour transporter et immerger les 40 blocs de béton (1 mètre X 1m), a précisé le même responsable.

Ce projet écologique marin est le fruit d'une collaboration entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, l'association écologique marine Barbarous, l'université d'Oran et l'Agence de coopéra-



tion internationale japonaise "JIIKA", a-t-on rappelé de même source.

L'immersion du récif a eu lieu en présence de représentants du ministère de tutelle et de l'agence "JIIKA", qui ont eu

droit, à cette occasion, à la projection d'une vidéo reproduisant les résultats observés sur la première partie du récif, immergé en 2023, qui constitue, désormais, un foyer pour des dizaines d'espèces végétales et ani-

males, a-t-on fait savoir. L'expérience des récifs artificiels a débuté à Oran en 2015, avec un premier projet pilote initié par l'Association "Barbarous". Une première à l'échelle nationale, suivie par d'autres expériences à Alger, Boumerdes et Annaba, a souligné le secrétaire général de la dite association, Amine Chakouri, ajoutant qu'un décret ministériel a été promulgué en 2017, ce qui a permis de créer un cadre juridique pour ce genre de projets qui visent à protéger les fonds marins et aider à la régénération des espèces qui vivent.

MÉDÉA

"El Aoula" mise à l'honneur à la manifestation "La table aux couleurs de l'automne"

La wilaya de Médéa a abrité, samedi, une manifestation culinaire intitulée " La table aux couleurs de l'automne " qui met en exergue l'une des traditions ancestrales de la région appelée " El Aoula " qui concerne la fabrication et la transformation de produits agricoles pour les conserver afin d'être consommés durant la période hivernale.

Une trentaine d'artisanes venues de différentes communes de Médéa participent à cette manifestation abritée par le Musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa. L'événement met en relief un savoir-faire séculaire qui s'est transmis de génération en génération et qui continue

d'être enseigné et inculqué au sein des familles restées attachées à cette tradition, a fait savoir la directrice de l'institution muséale, Samia Younsi.

La manifestation a pour but, a-t-elle signalé, de promouvoir les dérivés de plusieurs produits agricoles (légumes et fruits) naturels et sains qui composent la table des habitants de la wilaya pendant l'hiver, et forment ce qui est communément appelé " El-Aoula ", une réserve de nourriture pour les durs journées de la saison hivernale, a expliqué la directrice du musée.

Une gamme variée de produits issus de la transformation et constituée, entre autres, de confiture d'orange, citron,

coing, figues, raisins, de produits en conserve ou séchés, à base d'olives, betteraves, pâtes, qui ornent les tables des familles de la région, sont exposés à cette occasion et permettent aux visiteurs de découvrir les anciennes traditions culinaires. " La table de l'automne est l'occasion de mettre en exergue l'intérêt qu'accordent encore de nombreuses familles à ces pratiques anciennes et leur souci de perpétuer ce legs et de le transmettre aux nouvelles générations, contribuant, ainsi, à la préservation de ce patrimoine immatériel ", a souligné, de son côté, la responsable de l'animation au sein du Musée des arts et des traditions populaires, Meriem Bendaib.

TRANSPORT

Examen préliminaire de l'étude technique du projet de ligne ferroviaire Ghardaïa-El Meniaâ

Le plan préliminaire d'une étude technique du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas d'El-Meniaâ et de Ghardaïa, sur une distance de 230 km, a été présenté jeudi à El-Meniaâ par des cadres de l'Agence nationale des études et suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), en présence des autorités locales, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Lors de la rencontre, à laquelle ont pris part les membres des directions exécutives de la wilaya, le plan préliminaire de l'étude technique a été présenté et les réserves

susceptibles d'entraver la réalisation de son tracé à travers les reliefs difficiles de la région, notamment les dunes de sable, ont été signalées.

Les participants ont suggéré, à ce titre, la réalisation de ponts pour cette future ligne ferroviaire, la révision des points adjacents et des intersections avec des projets agricoles, en sus de prévoir l'éventuelle extension d'autres périmètres près des centres de stockage des céréales.

Ils ont mis en avant, à cette occasion, l'intérêt que revêt ce projet en tant que valeur ajoutée pour la région, accompagnant le bond qualitatif que connaît

El-Meniaâ en matière de développement agricole.

La cheffe de département des études techniques à l'ANESRIF, Cherifa Teguemout, a fait savoir que toutes les réserves formulées, notamment la traversée des dunes de sable et des intersections avec les périmètres agricoles, ont été prises en charge par les cadres de l'agence pour être examinées en coordination avec le bureau d'étude du projet.

Et d'ajouter que le projet sera mené selon les normes modernes, à l'image des gares réalisées dans les wilayas de Laghouat et Djelfa.

Ce projet stratégique, retenu dans le cadre du plan national de connexion du réseau ferroviaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise l'impulsion de la dynamique de développement économique et la création d'emplois.

La responsable a indiqué que le projet prévoit, selon l'étude, dans sa partie Nord, la réalisation de gares ferroviaires, dont la première pour les voyageurs, à projeter dans la région de Hassi-Lefhal, et la seconde prévue dans la commune d'El-Meniaâ devra servir de gare pour les voyageurs, les marchandises et l'accueil des trains.

Et d'ajouter que le projet sera mené selon les normes modernes, à l'image des gares réalisées dans les wilayas de Laghouat et Djelfa.

Ce projet stratégique, retenu dans le cadre du plan national de connexion du réseau ferroviaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise l'impulsion de la dynamique de développement économique et la création d'emplois.

TLEMCEN

Mise en exergue de l'importance de conjuguer les efforts de lutte contre la drogue (participants)

Les participants à une journée d'étude intitulée "Principaux amendements de la loi 23-05 relative à la prévention contre les drogues et les substances psychotropes", tenue jeudi à Tlemcen, ont souligné l'importance de la synergie entre les différents acteurs pour lutter contre ce fléau.

Dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre organisée sous le thème "Principaux amendements de la loi 23-05, entre les dispositions théoriques et les problèmes d'application", le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni a rappelé que l'Algérie fait partie des pays qui se sont engagés à adapter leurs lois dans le cadre de la coopération internationale et à adopter une politique législative de lutte contre le fléau de la drogue".

Il a expliqué que "les autorités publiques ont instauré la loi 23-05 en vue de renforcer les mesures préventives et mettre en œuvre une stratégie nationale de prévention, confiée à l'Office national de lutte contre la drogue, avec de nouvelles prérogatives, en coordination avec les acteurs de divers secteurs et la société civile pour mettre en pratique cette stratégie".

M. Mamouni a fait observer que "les arsenaux juridiques et légaux établis par le législateur ne suffisent pas à eux seuls pour résoudre les problèmes liés aux affaires de drogue", soulignant, dans ce sens, "qu'il est primordial de mobiliser tous les acteurs et de fournir les efforts nécessaires pour contrer ce phénomène".

Et d'ajouter : "la dimension sécuritaire seule ne suffit pas, il est donc essentiel de coordonner les efforts entre les différentes institutions, les associations et la société civile par le biais, notamment, de rencontres scientifiques et de bénéficier des expériences réussies de prévention de la drogue".

De son côté, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Mazouni Farid a souligné que "la prévention constitue un investissement stratégique pour l'avenir de notre jeunesse et de notre société, et doit être une priorité pour les secteurs concernés afin de garantir une coordination et d'unir les efforts".

M. Mazouni a noté que cette journée d'étude est la troisième à être organisée cette année à Tlemcen, classée troisième pour ce qui concerne les quantités de cannabis saisies au premier semestre, huitième pour la quantité de cocaïne saisie et vingtième pour le nombre d'affaires soumises aux tribunaux et aux Cours de justice.

Il a rappelé que l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a élaboré, depuis sa création, trois stratégies nationales: la première entre 2004 et 2008, la seconde entre 2011 et 2015 et la troisième entre 2020 et 2024.

Ces stratégies sont axées sur une approche intégrée, équilibrée et évaluée périodiquement pour construire des visions prospectives et définir les politiques et les actions de lutte et de prévention à venir.

Il a ajouté que "la loi 23-05, qui comprend des innovations législatives majeures, a été conçue pour répondre aux questions restées en suspens pendant 19 ans, en adoptant des mesures préventives et thérapeutiques, en mettant l'accent sur la sensibilisation et la prévention pour contrer les dangers des drogues et des substances psychotropes et en introduisant des mécanismes pour lutter contre ce fléau, notamment chez les jeunes, en plus de protéger les établissements éducatifs et de formation et d'établir une classification nationale des drogues et des substances psychotropes, en conformité avec la décision du ministre de la Santé".

Parmi ces mesures, M. Mazouni a mentionné la création d'un registre national électronique pour les prescriptions de médicaments contenant des drogues et des psychotropes, accessibles aux médecins, aux pharmaciens, aux officiers de justice, aux Douanes et au secteur de la justice.

Le registre prévoit aussi la protection des pharmaciens et des médecins contre les tentatives de se procurer des médicaments par la violence ou la menace, ainsi que le renforcement de la coopération internationale et l'attribution d'un rôle actif aux établissements scolaires, aux mosquées et aux centres culturels et sportifs dans la sensibilisation contre les dangers des drogues sur la santé. Dans le domaine de la prise en charge des toxicomanes, les efforts de lutte et de traitement portent, selon M. Mazouni, sur le renforcement significatif des capacités et des soins, dans un vaste réseau de 48 centres intermédiaires et cinq centres de désintoxication, ainsi que sur la formation des médecins et des spécialistes affectés à ces structures.

Organisée conjointement par l'Office national de lutte contre la drogue, la wilaya de Tlemcen et la Cour de Tlemcen, cette rencontre a réuni les procureurs généraux des Cours de Tlemcen, Oran, Sidi Bel-Abbès, Ain Témouchent et Saïda, ainsi que des experts en droit et des représentants de divers services de sécurité, institutions, associations et directions de la santé et de la population et des affaires religieuses, signale-t-on.

Les travaux ont été marqués par la présentation d'exposés et de conférences sur "les facteurs socio-économiques de la propagation de la toxicomanie", "le rôle de la médecine légale dans la lutte contre la toxicomanie", "les nouveautés de la loi 23-05 modifiant la loi 04-18" et "le traitement judiciaire du phénomène de la drogue à la lumière des nouvelles évolutions".

HONDURAS

Fortes pluies et inondations après le passage de la tempête tropicale Sara

Le Honduras est aux prises avec de fortes pluies et des inondations provoquées par la tempête tropicale Sara, ont rapporté samedi des médias.



Le Centre national des ouragans des Etats-Unis (NHC) prévoit entre 38 et 63 cm de pluie dans le nord du Honduras au cours des prochains jours, avec jusqu'à 89 cm de pluie frappant des zones isolées.

Sara était située à 56 km au sud-ouest de l'île de Guanaja au Honduras.

Ce système de tempête dangereux provoquera probablement des "crues soudaines et des coulées de boue potentiellement catastrophiques et potentiellement mortelles", selon le centre basé à Miami.

Plus de 1 000 Hondu-

riens ont cherché refuge dans des abris, selon les autorités, tandis que le gouvernement a déclaré l'état d'urgence national vendredi après-midi.

Lors d'une conférence de presse, le responsable national de la gestion des risques, José Jorge Fortin, a

exhorté les habitants à éviter les zones inondables, entre autres précautions. Il a noté que "les personnes vivant près des berges des rivières étaient particulièrement vulnérables aux inondations et aux glissements de terrain".

CANADA

Reprise samedi de l'activité au port de Montréal après une grève

Le Conseil canadien des relations industrielles a ordonné la reprise de l'activité au port de Montréal dès samedi, mettant fin à une grève qui a paralysé ce deuxième plus important port du pays nord-américain.

L'arrêt de travail a été décreté par l'Association des employeurs maritimes suite au rejet de sa dernière offre par les dockers, alors que les négociations entre les deux parties sont dans une impasse.

Le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a demandé, mardi, à l'instance gouvernementale chargée d'administrer le code du travail d'ordonner la reprise de l'activité et d'imposer l'arbitrage exécutoire dans les négociations.

Le syndicat a annoncé mercredi vouloir contester devant les tribunaux la décision du ministre de soumettre le conflit à un arbitrage exécutoire. La grève a commencé le

31 octobre au sein de deux terminaux du port de Montréal. Il s'agit du troisième conflit de travail touchant les chaînes d'approvisionnement au Canada cette année, après ceux dans le transport ferroviaire et aérien.

Près de 400 millions de dollars en marchandises transitent chaque jour par le port de Montréal, ce qui génère des retombées économiques de 268 millions de dollars, selon la PDG du port, Julie Gascon.

COP29

Déclaration commune sur le changement climatique et la protection des glaciers

Les ministres des pays de l'ONU et de l'Asie centrale ont signé jeudi, une Déclaration commune sur le changement climatique et la protection des glaciers, dans le cadre de la COP29, qui se tient en Azerbaïdjan, a rapporté l'agence de presse d'Azerbaïdjan, AZERTAC. La Déclaration conjointe sur le Partenariat sur le changement climatique, les gla-

ciers et la coopération frontalière, a été signée à l'issue d'une session intitulée "La prévention de la fonte des glaciers en Asie centrale et occidentale", a indiqué AZERTAC.

Les discussions ont porté sur les problèmes causés par la fonte des glaciers. Il a également été souligné que la fonte des glaciers entraîne la migration des populations. La

mise en œuvre du programme "Des glaciers aux exploitations" (G2F), financé par le Fonds vert pour le climat et la Banque asiatique de développement (BAD), a fait également l'objet de discussions, selon la même source.

La COP29, qui se réunit cette année du 11 au 22 novembre en Azerbaïdjan, vise à relever le niveau

d'ambition, pour que toutes les parties s'engagent en faveur de plans nationaux ambitieux, et donner les moyens d'agir, ce qui met en exergue le rôle essentiel du financement pour concrétiser les ambitions, réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES), s'adapter au changement climatique et remédier aux pertes et préjudices.

PHILIPPINES

Evacuation de 250.000 personnes à l'approche du super typhon Man-yi

Les autorités philippines ont ordonné, samedi, l'évacuation de plus de 250.000 personnes en prévision du passage du super typhon Man-yi, le sixième à frapper le pays en un mois.

Avec des vents pouvant atteindre 215 km/h, Man-yi devrait toucher terre près de l'île peu peuplée de Catanduanes (à l'est) entre la fin de journée de samedi et tôt dimanche. L'agence météorologique nationale, qui a requalifié Man-yi en super typhon, a mis en garde contre des rafales de vent aux conséquences "importantes à graves" et des ondes de tempête potentiellement mortelles.

Depuis la mi-octobre, le pays d'Asie du sud-est a étéurement frappé par cinq tempêtes successives (Trami, Kong-rey, Yinxing, Toraji et Usagi), qui ont fait au moins 163 morts, causé des milliers de sans-abris, détruit des récoltes et tué du bétail.

Quelque 255.000 personnes ont déjà été évacuées des régions vulnérables aux glissements de terrain, inondations et aux ondes de tempête, a déclaré samedi le sous-secrétaire à l'Intérieur, Marlo Iriang.

"Si une évacuation préventive est nécessaire, mettons-la en œuvre et n'attendons pas l'heure du danger pour évacuer ou chercher de l'aide, car (...) nous mettrions en danger non seulement nos vies, mais aussi celles de nos secouristes", a-t-il déclaré. Tous les navires, des bateaux de pêche aux pétroliers, ont reçu l'ordre de rester au port ou de retourner à quai.

Les Philippines subissent en moyenne 20 typhons par an. Les experts constatent une intensification préoccupante de ces phénomènes, avec des tempêtes se formant plus près des côtes, s'intensifiant plus rapidement et durant plus longtemps, conséquence directe du dérèglement climatique.

Le typhon Usagi souffle sur le pays

Le typhon Usagi a soufflé vendredi sur les Philippines, alors qu'une tempête s'apprête à s'abattre sur l'archipel, frappé par des crues et des glissements de terrains qui ont entraîné des centaines de morts et des centaines de milliers de déplacés depuis octobre.

Des crues ont frappé dix villages, en grande partie évacués, autour de la localité de Gonzaga, sur la côte nord, selon les services de secours.

Quelque 5.000 habitants ont total ont été évacués à l'approche du typhon, qui s'éloignait en mollissant à la mi-journée vers le sud de Taiwan, où il devrait être rétrogradé en tempête tropicale.

Des arbres déracinés par les crues ont également endommagé un pont important à Gonzaga, isolant la ville côtière de Santa Ana et ses 36.000 habitants. Après Usagi, la tempête tropicale Man-yi devrait toucher terre dimanche, et le service national de météorologie a déclaré que ce sixième phénomène météorologique en moins d'un mois pourrait potentiellement frapper la capitale Manille ou ses environs.

La succession de typhons a conduit à la mort de 159 personnes, et le Bureau des Nations unies pour la prévention des catastrophes a demandé 32,9 millions de dollars d'aide pour 210.000 survivants parmi les plus touchés.

INCENDIE DANS UN HÔPITAL EN INDE

Au moins 10 nouveau-nés tués

Au moins 10 nouveaux-nés ont été tués dans l'incendie de l'unité néonatale d'un hôpital à Jhansi, dans le nord de l'Inde, a annoncé samedi un responsable du gouvernement local. Le feu s'est déclaré à environ 22h30 (17h00 GMT) vendredi à l'hôpital universitaire Maha-

rani Lakshmbai dans l'Etat de l'Uttar Pradesh.

"Dix enfants sont malheureusement décédés", a déclaré le numéro deux de l'Etat, Brajesh Pathak, aux journalistes qui l'interrogeaient sur l'incendie. "Sept corps ont été identifiés. Trois corps n'ont pas

encore été identifiés", a-t-il ajouté.

Seize autres nouveau-nés sont dans un état critique après l'incendie, selon le journal indien Times Now. La chaîne NDTV a rapporté que 54 enfants se trouvaient dans l'unité de soins intensifs néonatale

quand l'incendie s'est déclaré. Ces décès sont "déchirants", a déclaré sur les réseaux sociaux le Premier ministre indien Narendra Modi.

"Mes plus sincères condoléances à ceux qui ont perdu leurs enfants innocents dans cette affaire. Je prie Dieu de

leur donner la force de supporter cette immense perte", a-t-il ajouté. Les incendies sont fréquents en Inde en raison des mauvaises pratiques de construction, de la surpopulation et du manque de respect des règles de sécurité.

APS

SENSIBILISATION

Lancement à Alger de campagnes de sensibilisation sur le dépistage précoce du diabète

Des campagnes de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du diabète ont été lancées, jeudi à Alger, en concomitance avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie.

Ces campagnes de trois (3) jours, organisées sous l'égide du ministère de la Santé, visent à sensibiliser les citoyens aux facteurs de risque, aux symptômes et aux complications du diabète, ainsi qu'à l'importance de l'éducation thérapeutique pour mieux vivre avec cette maladie.

A ce propos, le directeur général (DG) de la prévention au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, a précisé que ces campagnes, qui s'inscrivent dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, constituent une occasion pour rappeler aux citoyens les dangers de cette maladie aux complications graves pour la santé, aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Dr Fourar a, par là même, relevé la nécessité de prendre toutes les mesures préventives pour éviter cette maladie, notamment à travers un mode de vie sain, une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique.

A cette occasion, une opération de dépistage précoce du diabète et de sensibilisation à ses dangers a été organisée, avec l'appui de la clinique mobile "Route de la prévention", permettant aux citoyens d'effectuer les examens nécessaires.

Par ailleurs, une session de formation a été organisée au profit des médecins généralistes des centres de santé de proximité de la wilaya d'Alger, afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients, outre des conférences sur le diabète et l'hypertension artérielle.

A noter que le ministère de la Santé avait programmé une campagne de dépistage et de sensibilisation au diabète au niveau de Ksar Chellala, les 18 et 19 novembre, suivie d'un séminaire régional de formation au profit des médecins généralistes à l'Institut supérieur de formation paramédicale de Tiaret.

DIABÈTE

Augmentation "alarmante" des cas au cours des trois dernières décennies (OMS)

Les cas de diabète dans le monde ont quadruplé depuis 1990, touchant plus de 800 millions d'adultes, selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée jeudi, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.



"Nous avons constaté une augmentation alarmante du diabète au cours des trois dernières décennies, qui reflète l'augmentation de l'obésité, aggravée par les effets de la commercialisation d'aliments malsains, le manque d'activité physique et les difficultés économiques", a indiqué le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

A cet égard, le chef de l'OMS a exhorté les pays à agir de toute urgence, pour maîtriser cette maladie, par l'adoption de politiques qui soutiennent une alimentation saine et l'activité physique, et surtout, des systèmes de santé qui assurent la prévention, la détection précoce et le traitement. L'étude révèle que les cas

de diabète ont doublé, passant de 7 à 14 % entre 1990 et 2022, et que près de 450 millions d'adultes, soit 60 % des personnes touchées, ne sont toujours pas traités.

Cette situation d'urgence touche particulièrement les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), où se trouvent 90 % des cas non traités.

Les résultats de l'étude qui a été menée par la NCD Risk Factor Collaboration (NCD-RisC), un réseau mondial de 1.500 chercheurs et praticiens en collaboration avec l'OMS, soulignent la nécessité d'une action mondiale immédiate pour lutter contre cette maladie, a déclaré l'OMS.

Il s'agit de la première analyse mondiale des tendances en matière de

taux de diabète et de couverture thérapeutique, basée sur des données provenant de 140 millions de personnes âgées de 18 ans ou plus dans le monde.

Les régions d'Asie du Sud-Est et de Méditerranée orientale sont les plus touchées, avec environ 20 % des adultes atteints, selon l'étude. Ces régions, ainsi que l'Afrique, affichent les taux de traitement les plus faibles, avec moins de quatre adultes diabétiques sur 10 prenant des médicaments hypoglycémiants. En réponse à ces défis, l'OMS a lancé un nouveau cadre mondial de surveillance, axé sur des indicateurs clés, notamment le contrôle glycémique et l'accès aux médicaments essentiels.

ORAN

Lancement d'une campagne de sensibilisation et de prévention contre le diabète

Une campagne de sensibilisation, de prévention et de dépistage précoce du diabète, organisée par la direction de la Santé, a été lancée mercredi dans des chapiteaux dressés au niveau de la place 1er novembre d'Oran, pour accueillir les citoyens, avec la participation de plus de 20 établissements de santé de la wilaya. Les activités de cette campagne, qui incluent des portes ouvertes pour le dépistage dans plusieurs établissements de santé tels que le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) d'Oran, l'Hôpital pédiatrique de haj El Menzeh et les Etablissements de soins de proximité, se poursuivront jusqu'au 30 novembre. La responsable du service des activités de santé et des produits pharmaceutiques à la DSP, Dr Hayat Lagha, a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette campagne, que la wilaya d'Oran compte plus de 66.700 cas de diabète, suivis dans divers établissements de santé publics, dont



2.729 cas nouveaux. Elle a souligné que l'objectif de cette campagne est de sensibiliser les personnes (personnes génétiquement prédisposées, personnes souffrant d'obésité et autres de maladies cardiovasculaires, ...) à faire un dépistage du diabète, et ceux déjà diagnosti-

qués à maintenir leur taux de glycémie stable à travers une alimentation saine et la pratique d'une activité physique. Dr Lagha a fait savoir que la wilaya d'Oran dispose de deux maisons du diabète, une située au boulevard Front de mer et l'autre dans la localité de Bel-

gaid, offrant un suivi multidisciplinaire en nutrition, ophtalmologie, néphrologie, soins des pieds diabétiques et éducation thérapeutique sur la gestion de l'insuline, entre autres, afin d'éviter les complications et pour une meilleure prise en charge des patients. Cette cam-

pagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale du diabète, célébrée le 14 novembre, cette année sous le slogan mondial "Diabète et bien-être" et le slogan national "Diabète: la priorité au bien-être pour une santé durable".

APS

ORAN

Plus de 400 participants aux 8èmes Journées internationales de médecine physique et réadaptation

Les 8èmes journées internationales de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Oran se sont ouvertes vendredi dans la wilaya d'Oran, avec la participation de plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers.

Des spécialistes d'établissements hospitaliers du pays et des experts de France, de Grande Bretagne, de Tunisie et du Liban, entre autres, participent à ces journées scientifiques, organisées par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES) du CHU d'Oran, en collaboration avec le Service de médecine physique et de réadaptation (MPR) du même établissement sanitaire.

A ce titre, le président de ces journées, Pr Khaled Layadi, également responsable de l'OHRES et du service de MPR, a souligné que la médecine physique et de réadaptation est "le parfait exemple de la spécialité holistique, grâce à ses dimensions physique, cognitive, psychologique, sociale et environnementale". "Elle est, également, interdisciplinaire et intéresse un large champ de professionnels, tant médecins que paramédicaux, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, neuropsychologues et psychologues", a-t-il relevé. Ces journées seront "une occasion privilégiée pour des échanges entre intervenants et participants dans le cadre de la formation continue à travers des ateliers et des tables rondes", a ajouté le spécialiste.

"Cet événement a comme autre objectif, outre l'échange et l'enrichissement des connaissances et des compétences, la formation des jeunes avec l'espoir de les inciter à explorer davantage les multiples facettes de cette spécialité", a-t-il déclaré.

Les thématiques abordées incluent notamment la neuro-réadaptation, la spasticité, la paralysie cérébrale, ainsi que la réadaptation fonctionnelle pour des pathologies neurologiques, telles que les AVC, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques et les lésions médullaires souvent liées aux accidents de la route. Un fléau qui touche particulièrement les jeunes, a-t-il déploré. "La sensibilisation sur l'impact psychologique et social de ces handicaps, tant sur les patients que



leurs familles et la société, et les coûts considérables associés à leur prise en charge, figure aussi parmi les objectifs de ce rendez-vous", a ajouté Pr Layadi.

Les pathologies pourvoyeuses de troubles de la motricité et les problématiques posturales seront également intégrées au programme, selon l'intervenant. Quant aux spécialités podologie et réadaptation des pathologies infantiles, elles seront à l'honneur, ce qui témoigne de l'approche globale et inclusive de ces journées, qui cherchent à couvrir tous les aspects de la

réadaptation et à apporter des réponses aux besoins spécifiques de chaque patient. Plusieurs communications sont programmées dont "Le Contrôle postural: notions fondamentales", "Activité physique adaptée en pathologies neurologiques chroniques. Intérêts et freins", "Stratégies de rééducation dans la maladie de Parkinson", "La Paralysie cérébrale: expérience de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité" et "Thérapie modulaire du membre supérieur post AVC", entre autres.

8E CONGRÈS DE LA FAP

Le rôle central du pharmacien dans l'accompagnement du malade mis en avant

Le rôle central du pharmacien dans l'accompagnement du malade a été souligné, vendredi, lors du 8e Congrès de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP).

Le président de la FAP, Abdellahim Boudis, a souligné le rôle central du pharmacien en matière "d'acquisition, de distribution de médicaments et d'orientation du malade lors de l'achat des médicaments".

Outre son rôle complémentaire au médecin, "le pharmacien hospitalier assume la responsabilité d'achat des médicaments, tout en veillant à assurer leur disponibilité dans toutes les spécialités au niveau des établissements hospitaliers, l'objectif étant d'éviter la pénurie", a-t-il précisé. Le 8e Congrès de la FAP a traité de sujets "extrêmement importants" pour le pharmacien, dont "les médicaments génériques et les



nouvelles lois y afférentes, l'utilisation des médicaments biosi-

miliaires et ceux issus de la biotechnologie, en sus des produits

cosmétiques très utilisés", selon le même responsable.

"Face aux développements enregistrés dans la formation universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, il a été procédé récemment à la création de la Faculté nationale de pharmacie relevant de l'université d'Alger, une démarche envisageable à l'avenir pour les autres universités dotées de Facultés de médecine, à travers le pays", a indiqué M. Boudis, citant la création de "nouvelles spécialités en médecine et en pharmacie et les diplômes de formation en post-graduation, en réponse aux besoins de l'industrie pharmaceutique".

Prennent part à ce 8e Congrès, des experts algériens et étrangers en pharmacie dans le but d'échanger les expertises et les connaissances et de s'informer des nouveautés en la matière.

APS

EL-MENIAÂ

Une campagne de don de sang organisée par la Protection civile



Une campagne de don de sang a été organisée par la direction de la Protection civile de la wilaya d'El Meniaâ, en coordination avec l'Etablissement public hospitalier (EPH) colonel Mohamed Chabani, dans le cadre de la campagne nationale de don de sang, a-t-on appris mercredi auprès des services de ce corps constitué.

L'opération, organisée au siège de l'unité principale de la Protection civile, a connu une large participation des éléments de la Protection civile, ainsi que ceux de l'Armée nationale populaire (ANP), la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, a-t-on indiqué.

Tous les moyens ont été mobilisés par la Protection civile pour assurer le succès de cette action humanitaire, qui vise à alimenter la banque de sang de l'hôpital d'El Meniaâ, a déclaré, à l'APS, le directeur de la Protection civile, Nasreddine Kadaoui.

De son côté, l'Etablissement public hospitalier d'El Meniaâ a mobilisé le personnel médical et paramédical, ainsi que des équipements médicaux nécessaires pour mener à bien cette opération, a-t-on fait savoir.

BISPHÉNOL A

Conseils pour réduire les risques

L'Agence nationale de sécurité sanitaire s'inquiète des risques sanitaires en cas de contact avec le bisphénol A, ce composé chimique présent dans de nombreux produits de la vie courante. Comment se protéger ? Nos conseils.

Un danger avéré

Les soupçons se confirment sur le bisphénol A (BPA). Alors que la fabrication et la vente de biberons contenant ce produit de synthèse sont interdites dans l'Union européenne depuis le 1er juillet, les autorités sanitaires mettent de nouveau en garde contre ses dangers.

Le BPA est accusé d'être un perturbateur endocrinien qui favorisera l'infertilité, le surpoids, les pathologies cardiovasculaires et le diabète. Dans deux rapports rendus publics mardi, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) souligne les effets sanitaires «avérés chez l'animal» et «suspectés chez l'homme», même à de faibles doses.

Face à ce constat, l'agence fixe comme objectif numéro un la protection des populations à risque : nourrissons, jeunes en-

fants, femmes enceintes ou mères qui allaitent. Elle demande notamment l'étiquetage de tous les produits contenant du bisphénol A.

Et enjoués les industriels d'identifier, d'ici à la fin de l'année, des produits de substitution aux produits actuellement montrés du doigt. Et la liste est longue : emballages alimentaires, électroménager, CD, DVD, articles de sport...

Se protéger au quotidien

Quelques conseils de prévention s'imposent :

- On évite d'utiliser des bouteilles ou tout autre article en papier recyclable portant le code 7 inscrit à l'intérieur d'un triangle fléché, sauf s'il est indiqué «garanti sans bisphénol A».

- On préfère les biberons en verre, ou dans d'autres matériaux (polyéthylène, code 1 et 2, ou polypropylène, code 5). Il est plus judicieux de choisir [les plastiques alimentaires]

comportant sur l'emballage les codes 1, 2, 4 ou 5 notifiés dans un petit triangle, corroboré le Dr Laurent Chevallier, médecin consultant en nutrition attaché au CHU de Montpellier. Ce sont les plus sûrs vis-à-vis des différents perturbateurs endocriniens, qui comprennent plusieurs substances, dont le bisphénol A, mais également les phthalates...

«Si le code n'est pas précisé, on choisit des objets en plastique opaque, car seuls les plastiques transparents contiennent du BPA.

- On proscrit le polycarbonate, ce matériau plastique. Dans le doute, on évite de faire chauffer tout matériau plastique dans son four à micro-ondes. On préfère le verre et la céramique.

- On évite aussi les préparations pour les enfants en verre, ou dans d'autres matériaux (polyéthylène, code 1 et 2, ou polypropylène, code 5). Il est plus judicieux de choisir [les plastiques alimentaires]



Très mauvais pour l'intestin des bébés

L'exposition au bisphénol A (BPA), une molécule présente dans des récipients en plastique comme certains biberons, ou dans les revêtements intérieurs des boîtes de conserve, renforce l'intestin plus sensible à la douleur.

C'est la conclusion d'une étude publiée dans le journal Proceedings of the National Academy of Sciences. Les chercheurs ont découvert que de très faibles doses de BPA affectent entre autres la perméabilité de l'intestin chez le rat. Le BPA est capable de s'extraire des plastiques et résines, surtout lorsque ces derniers sont chauffés. Il est donc détecté dans les

urines et le sang d'une grande partie de la population européenne. Les chercheurs ont découvert que le rat, exposé à de très faibles doses de BPA, connaît une douleur viscérale, et que les défenses de l'organisme contre l'inflammation digestive sont affectées. Cette exposition affecte également la perméabilité des aliments (Alsa) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), et établit à 0,05 milligrammes par kilo de poids du corps. Outre ses effets sur l'intestin étudiés par les chercheurs, le bisphénol A est capable de se lier aux œstrogènes, les hormones sexuelles féminines, et de miner leurs fonctions dans l'organisme.

Une exposition in utero et pendant l'allaitement augmenterait le risque de développer une inflammation intestinale sévère à l'âge adulte. Les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) ont démontré ces effets sur l'intestin des rats, exposés à une dose dix fois inférieure à la dose journalière pourtant considérée comme admissible par l'homme.

Ces doses sont définies par l'autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), et établies à 0,05 milligrammes par kilo de poids du corps. Outre ses effets sur l'intestin étudiés par les chercheurs, le bisphénol A est capable de se lier aux œstrogènes, les hormones sexuelles féminines, et de miner leurs fonctions dans l'organisme.

Deux études l'accablent

Déjà interdit dans les biberons, le Bisphénol A fait de nouveau parler de lui dans deux études scientifiques.

Décidément, le bisphénol A (BPA) ne cesse de faire polémique. Ce composé chimique présent dans de nombreux plastiques et conserves alimentaires, vient d'être mis en cause dans deux études.

La première, dirigée par des chercheurs de l'Inra, à Toulouse, montre que le BPA se transmet aussi par la barrière cutanée. Jusqu'à-là, on pensait surtout qu'il pouvait s'ingérer.

Cette étude a été réalisée sur des oreilles de porc (très semblables à la peau humaine) et montre que deux tiers du BPA déposé sur ces tissus ont traversé la barrière cutanée. D'autres études avaient remarqué cette source d'exposition des hôtes de caisse, qui sont souvent en contact avec des papiers thermiques (tickets de caisse,...) et qui avaient davantage de BPA dans leur organisme que la majorité de la population.

En attendant des recherches plus complètes, soyez prudents et tentez de limiter votre exposition au BPA. Toutes nos règles de prudence dans notre article «Comment réduire votre exposition au Bisphénol A» sont interdites au sein de l'Union européenne.



L'exposition au bisphénol A devrait être divisée par 10



L'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (Efsa) estime que l'exposition au bisphénol A devrait être divisée par 10 par rapport aux recommandations actuelles. Car cette exposition a des effets sur les foies, les reins et les glandes mammaires. L'Efsa, l'autorité européenne pour la sécurité des aliments, a passé en revue près de 450 études publiées sur le bisphénol A (BPA) et vient d'en tirer comme conclusion que l'exposition au BPA peut être nocive pour l'être humain, affectant notamment le foie, les reins et les glandes mammaires. Ce n'est, pour l'instant, qu'une conclusion d'étape, précèdent l'aviso définitif qui est attendu pour le mois de mars prochain. Les «effets possibles» du BPA sur les systèmes reproductive, immunitaire, métabolique et cardiovasculaire, ainsi que sur le développement de cancers pourraient constituer une préoccupation importante pour la santé humaine», estime l'agence européenne, qui recommande donc que les seuils d'exposition au BPA soit divisés par 10, par rapport au seuil tolérés aujourd'hui. Ce seuil passerait ainsi de la dose journalière tolérable actuelle de 50 µg par kg de poids corporel et par jour à 5 µg par kg par jour.

Dans son rapport d'étape, l'Efsa recommande également que le taux de BPA présent dans les emballages alimentaires doivent être réduits de 50%.

Rappelons que le bisphénol A (BPA) est une substance chimique principalement utilisée en association à d'autres substances chimiques pour la fabrication de plastiques transparents et de résines, notamment certains plastiques d'emballage. Il peut migrer en petites quantités dans les aliments et les boissons stockées dans des matériels qui contiennent cette substance. C'est pourquoi depuis le mois de juin dernier, la vente et la fabrication de biberons contenant du BPA sont interdites au sein de l'Union européenne.

En tant que

FAUSSE COUCHE

Le Bisphénol A augmente le risque

Les couples qui essaient de concevoir devraient éviter tout contact avec des produits contenant du Bisphénol A, rapporte une étude américaine.

Le Bisphénol A, un composant chimique soupçonné d'être un perturbateur endocrinien, peut mettre en danger votre futur bébé. Les chercheurs de la Stanford University en Californie ont découvert que les femmes enceintes contenant une dose élevée de bisphénol A (BPA) dans le sang augmentent de 80% leur risque de faire une fausse couche.

Le Bisphénol A est accusé de perturber le métabolisme et de favoriser le surpoids, les maladies cardiovasculaires et l'infertilité.

Dans cette étude américaine, les scientifiques ont mesuré le niveau du BPA dans différents produits en plastiques de la vie courante potentiellement manipulés par les femmes enceintes : lunettes de soleil, bouteilles en plastique, emballages de CD...

Cette présence toxique a poussé le Dr Ruth Lathlie à mettre en garde les femmes enceintes : «Jusqu'à ce que d'autres études soient réalisées, les femmes ayant subi une fausse couche inexplicable devraient éviter l'exposition au BPA afin d'éloigner ce facteur de risque potentiel.»

Eviter les emballages alimentaires plastiques

Pas facile d'éviter le contact avec les emballages contenant du BPA mais certains bons gestes peuvent limiter les risques : «Evitez tout contenant en plastique qui sera



à cuire ou à réchauffer la nourriture, puisque les substances chimiques sont à leur plus haute niveau quand ils sont soumis

Les bébés plus exposés au Bisphénol A

Les enfants en bas âge, notamment ceux nourris au biberon, seraient plus exposés au Bisphénol A que les adultes, selon une étude européenne menée par des chercheurs suisses.

Selon cette étude, le Bisphénol A serait plus dangereux pour le développement des enfants en bas âge et des fœtus que pour les adultes déjà formés.



En étudiant 17 sources potentielles d'exposition au Bisphénol A, auprès de neuf groupes de personnes d'âge et de sexe différents, les chercheurs suisses ont remarqué que les sujets les plus exposés au Bisphénol A étaient les enfants nourris au biberon de 0 à 6 mois. Le taux de Bisphénol A constaté pour ce groupe est de 0,8 micromicrogrammes par kilogramme par jour, une consommation

quotidienne néanmoins inférieure au seuil exigé par les autorités européennes (50 micromicrogrammes par kilogramme quotidien).

«Les différents stades de développement du jeune être humain (fœtus, nourrisson et enfant) comportent beaucoup plus exposures que les adultes», indique Natalie von Goetz, principale auteure de l'étude, publiée dans le magazine Risk Analysis.

Obésité des enfants : le bisphénol A pointé du doigt

Une étude menée aux Etats-Unis associe, pour la première fois, le Bisphénol A, présent notamment dans les boîtes de conserve et les canettes, à l'obésité chez les enfants.

Il est clair qu'une mauvaise alimentation et l'absence d'activité physique sont responsables de l'obésité chez les enfants. Mais l'historique s'arrête pas là, affirme le Dr Leonardo Trasande, pédiatre et professeur de médecine environnementale à l'Université de médecine de New-York. Une étude qu'il a dirigée auprès de 3 000 enfants adolescents, vient en effet de faire un lien entre l'exposition au Bisphénol A et le risque d'obésité. «Notre étude laisse à penser qu'il faut aussi prendre en compte des causes environnementales potentielles, particulièrement chimiques, qui pourraient être un facteur de plus contribuant à l'obésité»,

Cette étude, menée de 2003 à 2008, a notamment comparé le taux de BPA dans les urines et le poids des enfants, qui, selon les résultats, ont été divisés en quatre groupes. Environ 22% des enfants avec le taux le plus

«Mais le plus important dans cette étude, c'est qu'elle a montré que les enfants qui avaient un important taux de Bisphénol A dans les urines avaient 2,6 fois plus de risques d'être obèses tout en ayant une alimentation saine et en n'avalant aucun surplus de calories. Ce qui semble indiquer que le bisphénol modifie le fonctionnement métabolique des enfants», insiste le Dr Trasande.

D'autres études ont déjà pointé du doigt les dangers du Bisphénol A, qui est employé dans la fabrication de nombreux récipients alimentaires ou dans les couches intérieures des canettes. On sait que les fillettes exposées in utero au Bisphénol A ont des risques accrus d'obésité qu'à l'hyperactivité, que l'exposition au Bisphénol A a des conséquences néfastes sur les connexions du cerveau et sur la vitalité des spermatozoïdes... Rappelons que le Parlement français a voté une interdiction totale du Bisphénol A pour tous les récipients alimentaires à partir de 2014 et dès 2015 pour les produits destinés aux enfants de moins de trois ans.

SOMMET DE LA JEUNESSE AFRICAINE EN ETHIOPIE Une opportunité de plaider pour les différentes questions concernant l'Afrique (Hidaoui)

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé, à Addis-Abeba, que la participation de l'Algérie au Sommet africain de la jeunesse, qui se tient dans la capitale éthiopienne, était l'occasion de plaider et d'aborder les différentes questions intéressant l'Afrique, indique samedi un communiqué du CSJ.

Dans une déclaration à la presse après l'ouverture officielle du Sommet, organisé par la Commission de l'Union africaine, M. Hidaoui a affirmé que la participation de l'Algérie à cette manifestation "vient en réponse à l'invitation adressée au CJS, après le succès du Forum de la jeunesse africaine, organisé récemment à Oran, où ce grand événement a mis en avant les capacités de l'Algérie à accueillir de telles manifestations régionales et internationales", précise le communiqué.

Selon le président du CSJ, cette participation "est l'occasion de rencontrer les jeunes leaders des différents pays africains, d'établir des liens avec eux, et de plaider en faveur des différentes questions intéressantes notre continent, étant donné que les jeunes sont partie prenante du processus décisionnel".

M. Hidaoui a ajouté que le CSJ profitera de cette occasion pour communiquer avec le plus grand nombre possible de jeunes leaders africains, élaborer des perspectives pour renforcer la relation avec eux, ce qui s'inscrit dans la vision du Conseil sur laquelle il travaille depuis deux ans et qui se renforce davantage à travers ces espaces aux-



quels l'instance participe avec ses membres et son président pour décrocher plus d'acquis au profit de la jeunesse du continent et renforcer la diplomatie de la jeunesse.

Après avoir procédé à l'ouverture officielle du Sommet de la jeunesse africaine, M. Hidaoui et Mme Chido Cleopatra Mbemba, envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les affaires de la jeunesse, ont tenu une rencontre bilatérale, au cours de laquelle les deux parties ont examiné les principales conclusions de la quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine organisé récemment à Oran, où les participants ont appelé à l'autonomisation des jeunes dans le pro-

cessus décisionnel et à renforcer la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse.

A la fin de la rencontre, M. Hidaoui a remis à Mme Chido Cleopatra Mbemba une copie en anglais du magazine du Forum de la jeunesse africaine, documentant tous les événements importants de cet événement de jeunesse.

Dans le cadre des rencontres bilatérales avec plusieurs jeunes leaders africains en marge du Sommet, M. Hidaoui a rencontré Mme Charlene Cheлагat Ruto, une pionnière de l'action de la jeunesse en Afrique et à l'origine de nombreuses initiatives réussies.

Les deux parties ont évoqué les moyens d'améliorer la coopération et la

coordination entre les jeunes du continent africain, et de renforcer la collaboration bilatérale entre les jeunes algériens et kéyans en particulier.

Le président du CSJ a également visité le Conseil national de la jeunesse éthiopienne, où il a pris connaissance des projets de la jeunesse réalisés par cette institution, outre les principaux centres de jeunes dont elle regorge.

Il s'est également rendu au musée dédié aux sacrifices des Ethiopiens pour le recouvrement de leur souveraineté.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la "mise en œuvre des recommandations du Forum de la jeunesse africaine, tenu récemment à Oran, visant à échanger des expériences, découvrir les différentes expériences des conseils de la jeunesse en Afrique, et élaborer une vision claire permettant à ces conseils d'être plus efficaces et plus forts dans leurs pays en instaurant des mécanismes de coordination permanente entre eux".

Le Sommet de la jeunesse africaine 2024 s'est ouvert, vendredi à Addis-Abeba, avec la participation de 200 jeunes de différents pays de l'Union africaine.

GABON

Le pays vote pour ou contre une nouvelle Constitution

Les Gabonais doivent se prononcer samedi sur le projet de la nouvelle Constitution présentée par le président de la Transition, Brice Oligui Nguema, comme "un tournant majeur". Quelque 860.000 électeurs sont invités à voter entre 07H00 et 18H00 (06H00 et 17H00 GMT) dans les 2.835 bureaux de vote du pays, supervisés par des commissions électorales formées sous la houlette du ministère de l'Intérieur pour suppléer les instances dissoutes après le coup d'Etat qui a renversé la dynastie Bongo. Le

projet de nouvelle loi fondamentale consacre entre autres un mandat de sept ans renouvelable une seule fois, avec un régime présidentiel au pouvoir exécutif fort, sans Premier ministre mais avec un vice-président nommé par le Chef de l'Etat, et un pouvoir de dissolution de l'Assemblée nationale.

"Le 16 novembre, nous avons rendez-vous avec l'histoire", a déclaré cette semaine le chef de l'Etat sur son compte X, avec une photo le montrant en veston civil et casquette,

carte d'électeur à la main. Si la Constitution est adoptée, la prochaine étape sera la tenue d'une élection présidentielle, actuellement prévue en août 2025, pour mettre un terme définitif à la transition née du putsch qui a mis fin aux 55 ans de règne de la dynastie Bongo. Les résultats provisoires seront publiés "dans le délai le plus court possible" et les résultats définitifs seront ensuite proclamés par la Cour constitutionnelle après "levée de toutes les contestations", selon le ministère.

SOMALIE

L'ATMIS transfère 21 bases à l'armée nationale

La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) a achevé le transfert de 21 bases militaires à l'armée nationale somalienne, marquant ainsi la fin officielle du processus de retrait des troupes en trois phases, a annoncé la mission dans un communiqué.

La mission de maintien de la paix a retiré un total de 9 000 soldats de Somalie en préparation d'une nouvelle mission de maintien de la paix de l'UA soutenue par l'ONU dans le pays.

La base opérationnelle avancée de Burgavo, dans l'Etat du Jubaland, est la "dernière base à être transférée à l'armée nationale somalienne", a déclaré la mission, faisant référence à la base située sur la côte sud de la Somalie, à 530 kilomètres de la capitale Mogadiscio.

La base est contrôlée par l'armée kenyane et "a joué un rôle essentiel dans la lutte contre la menace des Shebab et dans la sécurisation de la route principale d'approvisionnement Bur-

gavo-Ras Kamboni", a ajouté le communiqué.

La nouvelle mission de soutien et de stabilisation de l'UA en Somalie, qui remplacera la mission actuelle, devrait débuter en janvier. Le transfert des bases représente un pas important vers la prise en charge par la Somalie de l'entièr responsabilité de sa sécurité, un processus qui intervient dans un contexte de violence entre clans et de défis posés par le changement climatique. Les Nations unies signa-

lent que les violences entre clans dans le nord, le centre et le sud de la Somalie, motivées en grande partie par des différends concernant les pâturages, ont entraîné le déplacement de milliers de personnes et gravement affecté les moyens de subsistance dans les zones touchées.

En outre, de nombreuses régions n'ont pas bénéficié des pluies attendues, qui arrivent généralement en octobre et se poursuivent jusqu'à la fin de l'année.

CAUSE SAHRAOUIE Reprise du voyage à vélo de deux militants suédois depuis Alger vers les camps de réfugiés

Les deux militants suédois solidaires de la cause sahraouie, Benjamin Ladraa et Sanna Ghotbi, ont repris vendredi, à partir de l'esplanade de Riadh El-Feth à Alger, leur long voyage à vélo vers les Camps de réfugiés sahraouis, en vue d'exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui et le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

Dans une déclaration aux médias, les deux militants et fervents défenseurs de la cause sahraouie se sont dit "ravis" de pouvoir entamer cette dernière étape de leur long périple qui les a amenés à parcourir quelque 32.000 kilomètres et traverser 25 pays, depuis la fameuse esplanade de Riadh El-Feth.

"Je suis très ravi d'entamer la dernière étape de notre long voyage à vélo depuis l'esplanade de Riadh El-Feth, près du Sanctuaire du martyr, lieu historique et hautement symbolique, à destination des Camps de réfugiés sahraouis, dont le peuple se bat pour son indépendance", a déclaré Benjamin Ladraa, remerciant l'Algérie pour son hospitalité et l'accueil chaleureux durant leur séjour à Alger.

"Notre combat et solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste cause se poursuit jusqu'à la victoire finale des Sahraouis", a-t-il ajouté. De son côté, sa compatriote Sanna Ghotbi s'est dit "très heureuse" d'entamer l'ultime étape de leur long périple à vélo, entamé il y a plus de deux ans et demi, à destination des Camps de réfugiés sahraouis.

"Je suis si contente d'entamer aujourd'hui l'ultime étape de notre aventure de solidarité vers les Camps de réfugiés sahraouis, un rêve si cher pour moi qui est sur le point de devenir enfin réalité", a-t-elle dit, remerciant, à son tour, l'Algérie pour sa générosité et son engagement indéfectible en faveur des causes justes, dont la cause sahraouie.

Selon la militante Sanna Ghotbi, leur voyage à vélo vers les Camps de réfugiés sahraouis s'étalerait sur presque deux mois et les conduira à traverser plusieurs wilayas du pays, dont Blida, Chlef, Mostaganem, Oran, Tlemcen et Béchar, précisant que ce périple verra l'organisation de plusieurs activités dans chaque wilaya traversée.

"Nous avons, en effet, prévu des rencontres avec des étudiants, les autorités locales, ainsi qu'avec la société civile", a ajouté Sanna Ghotbi, soulignant que la plus grande manifestation de solidarité avec le peuple sahraoui sera organisée aux Camps de réfugiés sahraouis début janvier prochain.

Elle a fait savoir, à ce propos, que "pas moins de 80 militants et défenseurs de la cause sahraouie issus des pays traversés à vélo viendront exprimer leur solidarité avec le peuple sahraoui et participeront aux activités programmées sur place, dont des conférences, des caravanes et autres." "Le voyage à vélo n'est pas la dernière action de solidarité avec le peuple sahraoui, de nombreuses autres actions seront organisées dans l'avenir, y compris des déplacements au siège des Nations unies, afin de porter haut et fort la voix du peuple sahraoui", a-t-elle promis.

Présent sur place, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS), Said Ayachi, a indiqué que "cette action de solidarité par excellence avec le peuple sahraoui montre encore une fois de plus que le peuple sahraoui n'est pas seul" et que sa cause est internationale.

Pour M. Ayachi, ce genre d'action est de nature à faire avancer le combat du peuple sahraoui vers l'indépendance.

"Cette activité en plein air va donner plus de visibilité et de valeur à la cause sahraouie", a-t-il souligné, faisant savoir que des Algériens solidaires de la cause sahraouie vont accompagner les deux Suédois durant leur périple vers les Camps de réfugiés sahraouis.

APS

PALESTINE

Cisjordanie occupée: au moins 12 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, au moins 12 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Naplouse, Jénine, Qalqilya et Salfit, et ont été accompagnées d'actes de destruction et de sabotage des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Les forces d'occupation continuent de mener des opérations de harcèlement généralisé, accompagnées d'actes de destruction et de sabotage des maisons des Palestiniens, en plus des opérations d'enquête sur le terrain qui se sont récemment intensifiées, ajoute la même source. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.700 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, indique également le communiqué.



Gaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 43.799 martyrs et 103.601 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 43.799 martyrs et 103.601 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 35 martyrs et 111 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humitaire sans précédent.

Le Koweït exige que l'entité sioniste se conforme aux recommandations de la commission d'enquête chargée de la Palestine

L'Etat du Koweït a appelé l'entité sioniste à se conformer aux recommandations de la commission d'enquête internationale indépendante chargée du territoire palestinien occupé, exprimant sa "profonde préoccupation" face aux rapports de l'ONU selon lesquels l'occupant sioniste sape les efforts visant à établir un Etat palestinien, a rapporté l'agence de presse Kuna.

C'est ce qui ressort d'un discours de la délégation permanente de l'Etat du Koweït auprès des Nations unies, prononcé vendredi par le diplomate Rashid Al-Abhoul devant la Troisième Commission chargée des affaires sociales, humaines et culturelles.

Al-Abhoul a rappelé que "les exigences de la commission incluent, premièrement, la fin immédiate de l'occupation (sioniste) illégale du territoire palestinien, du Golan sy-

rien et des fermes libanaises de Chebaa, l'arrêt de toutes les activités de colonisation, la suppression de toutes les colonies le plus rapidement possible et le retour dans leur terre des personnes déplacées".

Il a ajouté que "la commission appelle, deuxièmement, à garantir que tous les Palestiniens arrêtés soient traités avec humanité, à mettre immédiatement fin à la pratique des mauvais traitements, et à prendre toutes les mesures pour prévenir et enquêter sur les violations et garantir que leurs auteurs soient tenus responsables".

Al-Abhoul a souligné que "la troisième exigence est de fournir des informations sur les noms des détenus, de déterminer où ils se trouvent et de créer des canaux appropriés permettant une réponse et une communication avec les fa-

millles des personnes disparues dans le cadre du processus de recherche".

Dans ce contexte, le diplomate koweïtien a déclaré que l'occupation sioniste traite le peuple palestinien "comme un dommage collatéral sans valeur" et "cherche à le déplacer par la force, et n'a aucune intention d'établir un Etat palestinien".

En conclusion, le diplomate a exprimé l'accueil favorable du Koweït à la déclaration publiée lors de la réunion conjointe sur la mise en œuvre de la solution à deux Etats tenue dans la capitale Madrid en septembre dernier", appelant la communauté internationale à "adhérer à ce qui a été convenu dans le cadre de l'initiative arabe de 2002 et des résolutions pertinentes de légitimité internationale".

Gaza: l'arrêt des approvisionnements en carburant prive d'eau 1,2 million de personnes à Khan Younes

La municipalité de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza, a prévenu samedi que l'arrêt des approvisionnements en carburant priveraient plus de 1,2 million de personnes d'accès à l'eau dans la ville, sur fond de génocide sioniste qui se poursuit depuis plus d'un an.

La municipalité a expliqué, dans un communiqué, que "cette

suspension, qui dure depuis une semaine, entraînera la perturbation de ses services de base, y compris le fonctionnement des puits d'eau et des usines de dessalement, privant 1,2 million de citoyens, y compris des déplacés (à Khan Younes), d'avoir accès à une eau potable".

Elle a souligné que "la fermeture des stations d'épuration entraînerait

un écoulement des eaux usées dans les rues, ce qui menacerait la propagation de catastrophes environnementales et sanitaires, et l'exacerbation des épidémies et des maladies parmi la population".

La municipalité a appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à "intervenir d'urgence

pour mettre fin à la guerre (sioniste) dans la bande de Gaza".

La source a appelé également à faire pression sur l'entité sioniste pour autoriser l'entrée du carburant et des équipements nécessaires, avertissant que "la poursuite de la guerre menace d'aggraver la situation humanitaire d'une manière sans précédent à la lumière du génocide".

LIBAN

L'UE condamne l'attaque sioniste contre le personnel de santé près de Baalbek au Liban

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Josep Borrell, a condamné fermement le martyre de 12 ambulanciers jeudi soir lors d'une frappe sioniste survenue près de Baalbek dans l'est du Liban, et souligné que les attaques contre le personnel de santé "constituent une grave violation du droit international humanitaire".

"L'UE condamne fermement la mort de 12 ambulanciers lors d'une frappe (sioniste) près de Baalbek", a écrit M. Borrell dans un message sur les réseaux sociaux. "Les attaques contre le personnel médical et les établissements de santé constituent une grave violation du droit international humanitaire", a-t-il ajouté.

Et de conclure: "La protection du personnel médical dans les zones de conflit n'est pas négociable". Douze ambulanciers sont tombés en martyrs jeudi dans un raid sioniste ayant touché un centre de la défense civile libanaise près de la ville de Baalbeck, avait annoncé le ministère libanais de la Santé.

L'OMS condamne l'attaque sioniste contre le Centre de défense civile au Liban

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a condamné l'attaque sioniste menée jeudi contre le Centre de défense civile près de Baalbek dans l'est du Liban, qui a entraîné le martyre, selon un nouveau bilan, de 13 ambulanciers, dont le chef du centre.

Ghebreyesus a déclaré samedi, dans un message sur les réseaux sociaux: "Nous condamnons l'attaque contre le Centre de défense civile libanaise dans le village de Dorus dans la région de Baalbek", soulignant que les attaques sionistes contre les établissements de santé "doivent cesser".

Jeudi dernier, le Centre des Opérations d'Urgence du ministère libanais de la Santé publique avait annoncé que le bilan des attaques sionistes contre le Liban depuis le 8 octobre 2023, s'est alourdi à 3.445 martyrs dont 208 membres du personnel médical et 14.599 blessés, dont 311 membres du personnel médical.

Au total, l'entité sioniste a mené 66 attaques contre des hôpitaux et 90 autres contre des centres médicaux et ambulanciers. Et 220 attaques sionistes ont eu lieu contre des associations de premiers secours, d'après la même source. Les avions de guerre sionistes poursuivent leurs bombardements aériens contre les villes et villages du Liban depuis le 23 septembre dernier.

ETATS-UNIS

Trump nomme Karoline Leavitt porte-parole de la Maison Blanche

Le président élu Donald Trump a annoncé vendredi avoir nommé Karoline Leavitt, 27 ans, porte-parole de la Maison Blanche. Celle qui était la porte-parole de la campagne du milliardaire de 78 ans deviendra donc le nouveau visage de l'exécutif américain. "Karoline est intelligente, solide et s'est avérée être une communicante très efficace", a déclaré Donald Trump dans un communiqué. Ce poste stratégique implique de répondre face caméra aux questions de la presse de manière quasi-quotidienne.

Karoline Leavitt a travaillé au Congrès comme responsable de la communication d'Elise Stefanik, une représentante de l'Etat de New York de 40 ans récemment nommée par Donald Trump au poste d'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU.

Elle a aussi fait campagne, en 2022, pour être élue à la Chambre en tant que représentante de l'Etat du New Hampshire, mais a essayé une défaite.

APS

TISSEMSILT

16^{ème} Edition du Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire : la poésie populaire a joué un rôle majeur durant la glorieuse guerre de libération

La 16e édition du Festival national culturel de la chanson bédouine et de la poésie populaire, s'est ouverte mercredi soir à la Maison de la culture « Mouloud Kacem Naït Belkacem » de Tissemsilt.

Par Abed Meghit

Encore une fois, Tissemsilt, capitale de l'Ouarsenis, ville de Sidi M'hamed Bentamra, terre de la chanson bédouine et de poésie populaire, a su prouver l'avantage, la grandeur et l'efficacité de ses hommes et femmes qui se sont lancés un grand défi, quand à l'organisation de ce festival national dans son 16^{ème} édition.

Un grand rassemblement de citoyens à la Maison de la culture « Mouloud Kacem Naït Belkacem » de Tissemsilt, a eu lieu dans la convivialité avec le baroud et les chants religieux, incitant la grande foule à se rassembler, s'aimer et s'entraider. Cette foule a répondu à l'appel du baroud. Pour la circonstance annonçaient la couleur de la fête.

Le rêve des poètes et des chouyoukhs de la chanson bédouin se concrétise enfin, et ce, avec l'organisation de cette 16^{ème} édition du festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire " Chiir el Malhoun", placé sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Madame Soraya Mouloudji et du wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd, organisée sous le thème « Parfum de la qasida dans la nouvelle Algérie ».

Cette manifestation a été organisée pour rendre hommage aux figures emblématiques du mouvement en l'occurrence, Mohamed Ouelid Bel Abbes, Mohamed Bel Ouahriani, Zénagui Bouhafs, Cheikh Djillali Ain Tedles et Cheikh Abdellah Ouelid El Aïd ainsi que Cheikh Hamada.

Tissemsilt, capitale de l'art et d'histoire, a enregistré pour ce festival la participation plus de 38 wilayas, à savoir les poètes tels que Melahi et Kacem Chikhaoui (Tissemsilt) ainsi que les poètes des wilayas de Relizaine, de Tizi Ouzou, d'Oran, de Boumerdes, de Bouira, de Ouargla, de Laghouat, de M'sila, de Blida, de Tamanrasset, Oum El Bouaghi, Bordj



Bou Arreridj, de Tiaret, d'Ain Defla,, de Guelma, de Bayadh, d'El M'Ghair, d'Oran, de Mostaganem etc..Pour le volet de la chanson bédouin , on a enregistré la participation de Cheikh Miloud Vialari, et d'autres troupes des 38 wilayas à savoir Tissemsilt, Tiaret, Relizaine, Saida , Oran , Tlemcen, Mascara,Bouria, Bejaia, Ain Defla , Chlef, Adrar , Ouargla,Souh Ahras,Tebessa etc.... ainsi que des chouyoukhs. C'est ainsi que Tissemsilt change vers le meilleur et bouge vers un destin qui séduit Tissemsilt, la ville de Sidi M'hamed Bentamra, a eu l'honneur d'être la capitale culturelle de l'art et d'histoire, regroupant plus de 38 wilayas, et ce , n'est que reconnaissance et justice .

Ce festival national a rendu à la ville de Sidi M'hamed Bentamra son ambiance d'autan". Des poètes et des interprètes venus participent à ce Festival National qui constitue une occasion pour valoriser les styles de musique et de chants bédouins de différentes régions du pays, tout en mettant en lumière de jeunes talents dans ce genre musical traditionnel. Cette générosité, il n'y a rien à redire", déclarent des participants au festival venus des wilayas comme Blida, Ghardaïa, Saida, Souk Ahras, Boumerdes, Ain Defla, Chlef ,Bejaia etc...."Nous sommes pris en charge et nous ne manquons de rien depuis notre arrivée, la veille du festival", ont ils affirmé en saluant au passage la

population de la wilaya de Tissemsilt, capitale de l'Ouarsenis et capitale d'art et d'histoire , pour sa générosité et son accueil exemplaire et félicitations aux autorités de la wilaya à leur tête le chef de l'exécutif et au commissaire du festival.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique de quatre jours, organisée sous le thème « Parfum de la qasida dans la nouvelle Algérie », Monsieur Ismail Yabir, conseiller auprès du ministre de la Culture et des Arts, a souligné que cet événement est une des manifestations culturelles les plus importantes qu'abrite la capitale de l'Ouarsenis, Tissemsilt, en raison de la richesse culturelle et de la diversité qu'il représente, offrant également un espace d'échange pour les jeunes talents.

La cérémonie d'ouverture a été animée par des troupes folkloriques locales et marquée par des récitations poétiques. Le poète Mohamed Melahi, natif de la région de l'Ouarsenis a présenté un poème louant la générosité et l'hospitalité de ses habitants, ainsi que leur hérosisme pendant la glorieuse Révolution de libération.

L'artiste cheikh Miloud, surnommé « El Vialari », a interprété une chanson bédouine dédiée au drapeau algérien, relayé par des poètes qui ont récité des poèmes, notamment révolutionnaires.

A.M.

LE 2^{ÈME} SALON DES GAMES & COMIC CON DZAÏR Le Salon s'ouvre à Alger

Le deuxième Salon des Games & Comic Con Dzair (GCCDZ), dédié aux passionnés de comics, mangas, gaming, cinéma et cosplay, s'est ouvert, jeudi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. Ce rendez-vous incontournable des passionnés de Pop Culture et de "games & Comic Con", se déroulera avec un programme prolifique, scindé en quatre zones thématiques, dédiées notamment aux exposants (stands de goodies et figurines), au concours cosplay (sanctionné du prix des meilleurs, "costume", performance, d'encouragement), au Gaming et aux artistes avec une exposition-vente. "Nous revenons pour la deuxième édition, après celle de 2018, la "période Covid" ayant un peu entravé le lancement de ce salon, dédié aux jeunes en particulier mais aussi à tous les âges", a précisé Tamime Taghlit, co-organisateur de ce Salon avec Sami Amine Nekkache et Adyl Tandjaoui.

Au programme des GCCDZ 2024, des expositions, panels et tournois d'e-sport avec des espaces free-to-play seront disponibles, ainsi qu'un concours de cosplay avec des prix pour le meilleur costume, la meilleure performance et un prix d'encouragement qui se déroulera devant des visiteurs qui pourront découvrir des stands de goodies, t-shirts et figurines.

L'e-sport sera aussi à l'honneur, avec des tournois qui respecteront les standards internationaux, garantissant, ainsi une compétition de haut niveau, en marge de laquelle, un espace de détente et de relâchement permettra aux cosplayers de se rencontrer et d'échanger avec le public. Des invités de renommée internationale et locale seront présents au GCCDZ

2024, qui se poursuivra jusqu'au 16 novembre, à l'instar des cosplayers, El Mounji Benzid, Nayoya Creation, Archonos et The Hidden Artist, en plus des figures emblématiques du gaming comme Kayane, Marcus de l'équipe Game One et Genius qui animeront certaines activités et partageront leur expérience avec les participants.

"Le Comic Con de San Diego aux Etats Unis d'Amérique étant le plus grand au monde, en Algérie, nous sommes les deuxièmes à l'organiser, après la Tunisie qui depuis a dû abandonner, laissant l'Afrique du Sud qui a rejoint entre temps, occuper la tête du podium avec le plus grand Salon des Games & Comic Con du continent", a encore expliqué M. Taghlit.

D'autres activités sont également au programme de cette 2^e édition des "Games& Comic Con", avec notamment un espace dédié aux enfants, animé par des ateliers de maquillage, des cours et shows de dessin, les coulisses des créations de costumes et gadgets de cosplay, des Face painting, et la découverte d'espaces de rencontres de collectionneurs de BD. "Notre retour, six ans après la première édition, dénote de notre ambition et notre détermination de grandir d'année en année et faire de ce Salon, le premier en Afrique", a conclu M.Taghlit. Organisé par la société privée "In7tion advertising Agency", le deuxième Salon des Games & Comic Con Dzair (GCCDZ) est "une occasion unique de célébrer la Pop music en Algérie", visant à aller au-delà des 24.000 visiteurs enregistrés lors de la première édition de 2018.

SILA 2024

L'ANEPE présente avec 800 titres et deux nouveautés

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEPE) marque sa présence au 27^e Salon international du livre d'Alger (SILA), avec 800 titres de toutes les bonnes lectures sur les étalages de son stand qui ne désemplit pas, au regard des centaines de visiteurs qui s'y rendent avec le pas bien décidé, à tous les moments de la journée, en quête de culture, de savoir et de production intellectuelle de qualité.

Entreprise citoyenne à l'écoute et au service de la société algérienne, l'ANEPE occupe un stand qui s'étend sur une superficie de 108 m², sis en plein milieu du Pavillon central du Palais des expositions aux Pins maritimes (SAFEX) à Alger, un endroit à la mesure de cet organisme étatique qui ne jure que par "la qualité des contenus des ouvrages qu'il met à la disposition du large public", a expliqué le conseiller à la direction de l'ANEPE, exceptionnellement chargé des relations avec la presse durant le 27^e SILA, Hassan Gherab.

AYANT décidé d'une réduction à la vente de 30% sur chacun des titres mis à la disposition des visiteurs dans divers domaines de la connaissance scientifique et littéraire et qui s'adressent aux lecteurs arabophones, amazighophones et francophones, l'ANEPE entend contribuer à la "socialisation du livre et à la constitution d'un véritable lectorat", poursuit le chargé des relations avec la presse.

Nouvelle production sur l'éventail central de l'ANEPE, "Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847)" de Karima Ait Dahmane, un ouvrage qui établit et met à nu les abjections et la barbarie du colonialisme français durant 17 ans, après son acte de violation des territoires algériens.

Autre nouveauté mise en avant par cette grande maison d'édition, "Le couscous, racines et couleurs d'Algérie", un beau livre de Yasmina Sellam qui répond aux questionnements en lien avec l'"histoire" de ce mets porteur de l'identité algérienne, son "évolution à travers le temps, ses interactions et ses emprunts", peut-on lire sur le document de présentation de l'ouvrage.

Conçu et réalisé dans un esthétisme moderne et fonctionnel par le groupe "Anep Communication et Signalétique" (ACS), une des filiales de l'entreprise, le stand de l'ANEPE-Edition, accueille ses visiteurs avec un grand intérêt dédié à la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Novembre 1954.

Dégageant des espaces dédiés aux rayonnages de différents genres scientifiques et littéraires, ce stand met en valeur plusieurs ouvrages entre romans, poésies, nouvelles, livres techniques, beaux livres et littérature pour enfants entre autres, présentés aux visiteurs par les bons soins d'un personnel souriant et accueillant au fait de sa mission.

Les cloisons du stand et les étageres des livres aux couleurs de l'emblème national, attirent le regard des visiteurs de tous les âges qui passent d'un rayon à l'autre, pour aboutir à l'espace réservé aux ventes dédicaces qui a déjà accueilli, Karima Ait Dahmane et Yasmina Sellam, auteures des deux nouvelles parutions aux éditions ANEP, ainsi que Amar Belkhodja pour son ouvrage d'histoire, "L'Emir Abdelaïder, adversaires et admirateurs" et Alima Abdah pour son dernier recueil de poésie, "Telle une chair tatouée", attendant de recevoir dans les prochains jours Brahim Sadok pour son roman, "Sur le chemin des sables en feu".

Maison d'édition généraliste, accordant un avantage pour les ouvrages d'histoire, l'"ANEPE Edition" essaye de brasser tous les domaines de réflexion et activités éditoriales, avec une disponibilité permanente à la faveur de tous les auteurs talentueux qui viendraient ainsi, intégrer le club des écrivains de cette illustre maison d'édition. Le 27^e SILA, qui célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération sous le slogan "Lire pour triompher", se poursuit jusqu'au 16 novembre, avec plusieurs conférences dans différentes thématiques et les exposants de 1007 maisons d'édition issues de 40 pays, dont l'Etat du Qatar, présent en invité d'honneur.

Le 27^e SILA ouvre ses portes au public tous les jours de 10h00 à 19h00 au Palais des expositions (Safex) aux pins maritimes à Alger.

APS

EMPLOI

Ouverture à Alger du Salon " ICT Job Fair 2024" de Huawei

Le Salon de l'Emploi de Huawei " ICT Job Fair 2024", a ouvert ses portes, samedi au Palais des expositions (Safex) à Alger, avec l'ambition principale de promouvoir les opportunités d'embauche des jeunes algériens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Coincident avec le dernier jour du Salon international du livre d'Alger (SILA) qui se tient au même lieu, cette manifestation se veut être "un incubateur de recrutement" et réunit quelques 1.500 étudiants issus des Huawei ICT Académies à travers le pays, précisent les organisateurs.

A cet effet, une centaine d'entreprises nationales et multinationales se proposent d'offrir des stages ou des emplois aux diplômés dans des secteurs techniques, tels que l'ingénierie des réseaux de systèmes, l'administration des infrastructures de télécommunications, la gestion des opérations réseaux, etc.

Outre Huawei Algérie, ce Salon est organisé avec la collaboration du Conseil de Renouveau économique algérien (CREA), l'accélérateur de Start-ups "Algérie Venture", l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et "Khotwa Tour".

Dans son allocution d'ouverture, le vice-président de Huawei Algérie, Harry White, a fait part de l'engagement de son entreprise à "accompagner l'Algérie nouvelle dans sa stratégie de transformation numérique".

De son côté, le président du



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère De L'habitat Et De L'urbanisme Et De La Ville
Office De Promotion Et De Gestion Immobilière
Numéro-NIF- de l'OPGI de
CHLEF 099602019058027

2^{ème} Mise En Demeure Avant Résiliation

En application des dispositions des articles 149, 150 et 152 du décret n°15/247 du 19 septembre 2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public et de l'arrêté du ministère des finances du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

- En vertu du marché de réalisation des 150/600 logements LPL à OUED SLY (w) CHLEF (programme 2022) , LOT N°04 : voiries réseaux divers approuvé en date du 27/09/2023 sous le visa N° 38/2023 conclu entre L'OPGI de chef et **entreprise ETPBH CHOUAL ELHOCINE-sise à MOUSSADEK-CHlef**.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°01 enregistré sous le N° 185, établi et notifié par l'entreprise en date du 02/10/2023.
- Vu l'ordre de service de d'arrêt des travaux N°02 enregistré sous le N° 187, établi et notifié par l'entreprise en date du 03/10/2023.
- Vu l'ordre de service de d'arrêt des travaux N°03 enregistré sous le N° 142, établi et notifié par l'entreprise en date du 26/09/2024.
- Vu la 1^{re} mise en demeure parue dans les quotidiens nationaux en date du 31/10/2024 et notifié à l'entreprise en date du 04/11/2024.
- Vu le rapport de constat après la mise en demeure établi par le maître d'œuvre en date du 12/11/2024 où il a été constaté un faible taux d'avancement des travaux et le manque en moyens humains qualifié et manque d'approvisionnement en moyens matériels.
- Vu le PV établi sur chantier après visite par les représentants de l'OPGI en date du 12/11/2024 où il a été constaté un faible taux d'avancement des travaux et le manque en moyens humains qualifié.

A cet effet L'**entreprise ETPBH CHOUAL EL Hocine** sise à MOUSSADEK -Chlef Est mise en demeure pour la deuxième et dernière fois :

- Renforcer le chantier en moyen humains qualifiés et matériels, et accélérer la cadence des travaux.

Faute par le cocontractant de remédier aux carence ci-dessus mentionnées dans un délai de (08)huit jours à compter de la date de la publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, faute de quoi, les mesures réglementaires lui seront appliquées, conformément à la réglementation en vigueur dont la résiliation au torts exclusif à l'encontre de l'entreprise .

COLLOQUE SUR LA VILLE INTELLIGENTE Appel à faire d'Oran une ville pilote (recommandations)

Les participants à un colloque international sur la "Ville intelligente", organisé à Oran, ont plaidé pour faire d'Oran une ville "pilote" dans le but de concrétiser le projet de ville intelligente en Algérie.

De par sa position de deuxième ville et capitale économique du pays, Oran dispose de tous les moyens pour être un modèle de ville intelligente, dont notamment des établissements universitaires et des structures d'aide à l'entrepreneuriat et à l'innovation, a-t-on soutenu.

Les participants ont recommandé d'analyser et de recenser les problèmes spécifiques auxquels la ville fait face, afin de cibler les domaines prioritaires pour la transformer en ville intelligente, en plus d'intensifier le travail de sensibilisation et de mobilisation des pouvoirs publics sur les bienfaits et les avantages de la ville intelligente.

Ils ont aussi appelé à recueillir les données et à établir des bases de données locales et les traiter afin d'en tirer les conclusions pertinentes et spécifiques à la ville d'Oran, affirmant que plusieurs laboratoires de recherche de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB) peuvent accomplir cette tâche.

Il faudra également proposer les solutions adéquates à l'ensemble des problèmes publics propres à la ville d'Oran en exploitant les informations recueillies au préalable, et réaliser les projets nécessaires pour la transformer en ville intelligente, en collaboration avec l'université, sous forme de projet de fin d'étude pour les masters et des sujets de doctorat, entre autres.

Ce colloque de deux jours, organisé par l'ISTO-MB, a comporté plusieurs ateliers sur les secteurs de la santé, des transports et de l'énergie dans la ville intelligente, ainsi que la présentation d'applications et de projets de recherche liés à ce thème.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUINAN
COMMUNEDECHEBLI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

Avis d'appel d'offres national avec exigence des capacités minimales est lancé pour le projet :
N° : 12 /2024

AMENAGEMENT EXTERIEURE REALISATION CHAUFFAGE ET CLIMATISATION D'UN NOUVEAU SIEGE DE COMMUNE DE CHEBLI
LOT N°03 : CLIMATISATION

Toutes les entreprises qualifiées dans le domaine de bâtiment comme activité principale présentant un certificat de qualification catégorie (02) et plus et ayant réalisé au moins un projet similaire justifié par une attestation de bonne exécution d'un montant supérieur à 5 000 000,00 DA délivré par un maître d'œuvre public , ainsi la moyenne de leur chiffre d'affaires des trois dernières années est égale ou supérieure à 20 000 000,00 DA et le délai d'exécution du présent projet inférieur ou égale à 04 mois. en cas de dépassement ce seuil l'offre sera automatiquement rejetée.

Peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la Commune de CHEBLI, sur et contre paiement des frais de tirage fixés à (Cinq Mille Dinars) 5000 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes.

A) Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie signée et cacheté et datée
- La déclaration de probité dûment remplie signée et cacheté et datée
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des commissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants.

a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité le cas échéant.

b) Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (et les références bancaires)

c) Capacités techniques : moyens humains et matériels

B) L'Offre Technique contient :

- Une déclaration à soucrire, dûment remplie signée et cachetée et datée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 18/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C) L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie signée et cachetée et datée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Les offres doivent être adressées sous un pli (qui contient 03offres : technique, financière et dossier de candidature) cacheté et anonyme à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire et Communale de CHEBLI portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
AMENAGEMENT EXTERIEURE ET REALISATION CHAUFFAGE ET CLIMATISATION D'UN NOUVEAU SIEGE DE COMMUNE DE CHEBLI

LOT N°03 : CLIMATISATION

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

* La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours avant 14h00 à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

* L'ouverture des pôles se fera en une seule séance le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00 au niveau de la Commune de CHEBLI, si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

* La séance d'ouverture des pôles est publique, les entreprises soumissionnaires y seront cordialement invitées.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Football : Ligue des Nations UEFA Saison 2024
Italie / France



Giovanni Di Lorenzo et les Italiens défendent leur première place du groupe. Devant leur public, Gianluigi Donnarumma et les Transalpins vont lutter ardemment pour ne pas donner d'espoir aux Tricolores. La Squadra Azzurra reçoit une équipe de France revancharde après la défaite (3-1) subie au Parc des Princes, au mois de septembre dernier. Emmenés par Bradley Barcola, Ousmane Dembélé, ou encore Kylian Mbappé, les joueurs de Didier Deschamps vont tout mettre en œuvre pour s'imposer et espérer ainsi ravir le fauteuil de leader de la poule.

france 2 21:10

Pupille



Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique le jour de sa naissance. C'est un accouchement sous X. La mère à deux mois pour revenir sur sa décision...ou pas. Les services de l'aide sociale à l'enfance et le service adoption se mettent en mouvement.

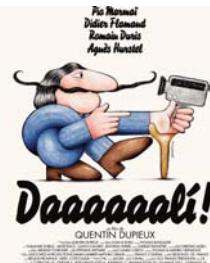
france 3 21:10

Dan Sommerdahl
Saison 4

Dan Sommerdahl, enquêteur à la brigade criminelle d'Elseneur, charmant village danois en bord de mer, vit un moment difficile : sa femme depuis 25 ans, Marianne, l'a quitté. Quand son collègue et ami de longue date Flemming Torp se retrouve à la rue, Dan le pousse à s'installer chez Marianne, ignorant tout de son amour pour elle. Pendant ce temps, le crime, lui, ne cesse pas de frapper Elsevier, obligeant Dan à mettre de côté sa vie privée.

CANAL+ 21:06

Daaaaaal!



Au début des années 1980, Judith Rochant est sur le point de réaliser son rêve, interviewer Salvador Dalí. La jeune femme, qui ne vient pas du milieu du journalisme, est installée dans une chambre d'hôtel et attend nerveusement la venue du célèbre artiste. Seulement, quand le peintre finit par s'installer il constate qu'aucune caméra n'est prévue pour filmer l'entretien. Extrêmement déçu, il quitte aussitôt l'interview, avant que Judith n'ait pu poser la moindre question. Après s'en être ouverte à Jérôme, son producteur, elle décide de retenter sa chance auprès du peintre.

M6 21:10

Capital



Le magazine met à l'honneur la production française. Critère déterminant dans le choix des consommateurs, les labels Made in France se multiplient. Mais certains industriels utilisent cet argument de poids de manière frauduleuse. L'exemple de la société Sephora dont le succès ne se dément pas depuis cinquante-cinq ans avec 3 000 boutiques présentes dans 35 pays et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires est également mis en avant. D'autres références tricolores luttent pour renforcer leur compétitivité et éviter d'afficher des tarifs rédhibitoires.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2373

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	1		9	8	5						
2		5		4	1						
	7		2								
9		6		3	7						
	2	8									
1			5	9							
6		9	7	8	4						
4	2	6				1	2				4
	3	4				8	5	6			8
			1			5					
5			2	8							
4			9	6	2						

3	5					9		6			
		4	2					3			
4		8	6	7	3						
	9		5	2							
		7	4								
		7	3								

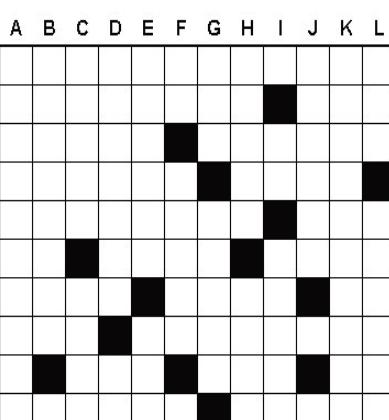
Horizontalement:
1 - Ecole de choristes
2 - Evincer - Entubent
3 - Souverain africain - Parcelle de gâteau
4 - Confirmés - Faute de langage
5 - Poissons joliment colorés - Plaisante
6 - Préposition - Gaz de pub - Belle légende
7 - Orifice de canal - Extirpée - Patrie d'Abraham
8 - Régal d'Esau - A peine distinguées
9 - Graffiti - Peu futé - Ile charentaise
10 - Regarder de haut - Eparpillas

Verticalement:
A - Précaution
B - Mettre du poisson à l'eau
C - Eau de Tombouctou - Pétillant italien
D - Touchèrent - C'est un champion
E - Bien fini - Durée de vie
F - Quatre saisons - Petit voilier
G - Plat vietnamien - Risques un oeil
H - La septième levée et les suivantes - Dieu coquin
I - Cité normande - Groupe de fanatiques
J - Grillera
K - Rendras perplexe
L - Agréable s'il est indien - Bouts de pattes d'insecte

«On ne perçoit du monde que ce qu'on est préparé à en percevoir.»

Bernard Werber

Mots croisés N°2373



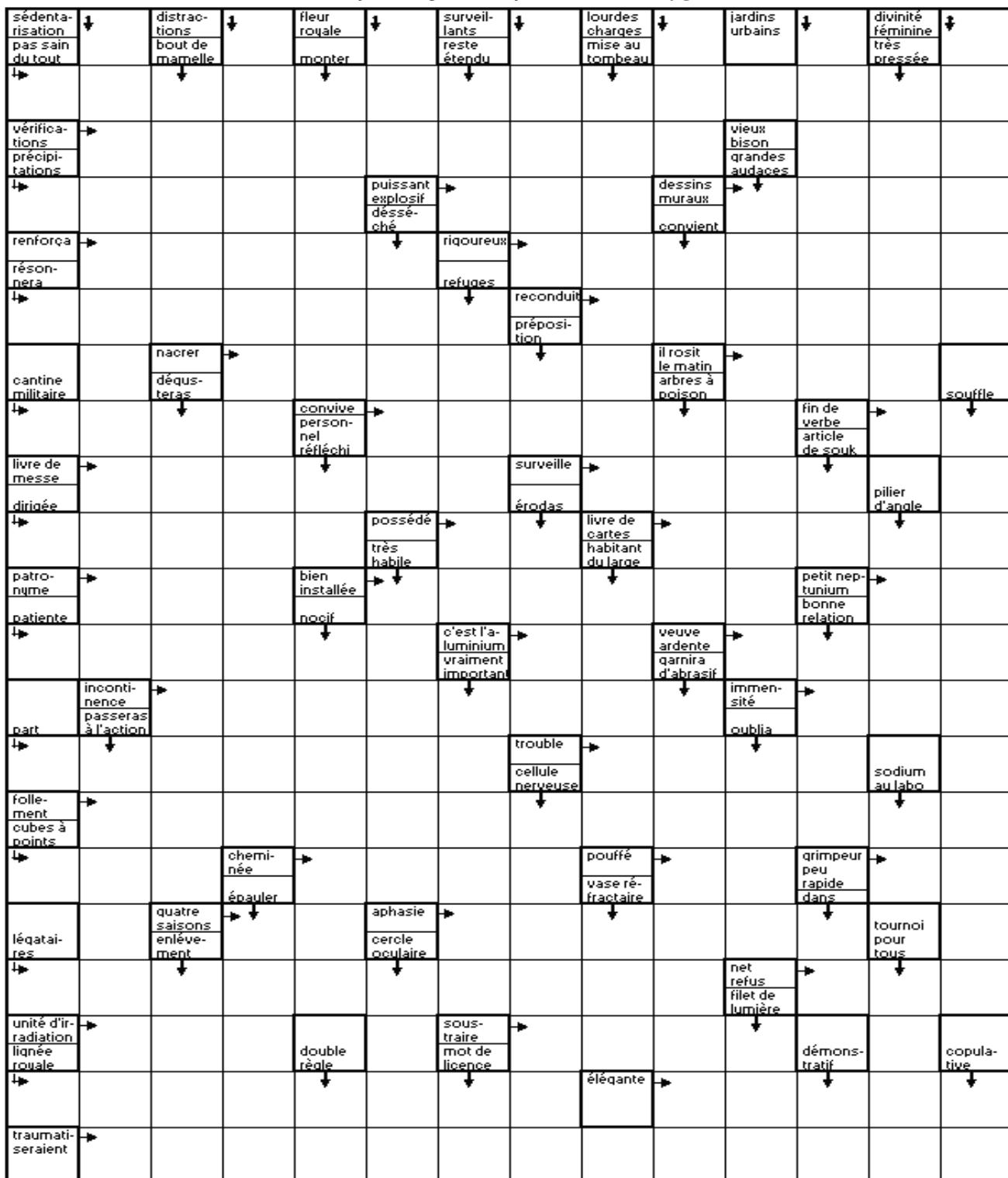
	5	6	8								
5		7	3	2		4	7	5	1		
1		3	7		3	2	8				
	8		1			9					
7	9		5			3	4	1	8	5	
	7		8	1		9					
2	4		6	8			9				
3		8			1	2	5	3	8		
		4	2			3	8	4			

	8										
4		7				5	1				
3	2		8								
	8										
3	4					1		8	5		
						9					

Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1073

*Solution*

Sudoku n°2373

3	7	1	4	2	6	9	8	5
2	8	6	5	3	9	4	1	7
5	4	9	7	8	1	2	3	6
9	5	4	6	1	2	3	7	8
7	2	8	9	5	3	1	6	4
1	6	3	8	7	4	5	2	9
5	8	7	3	4	2	6	9	1
6	3	5	2	9	7	8	4	1
4	9	2	1	6	8	7	5	3
8	1	7	3	4	5	6	9	2
2	6	7	1	3	4	9	5	8
5	1	9	6	2	8	3	7	4
4	3	8	7	9	5	6	1	2
3	9	7	5	6	8	1	2	4
5	4	2	1	7	9	3	8	6
1	6	8	4	2	3	9	7	5
2	8	3	9	5	1	4	6	7
7	1	9	8	4	6	5	3	2
4	5	6	7	3	2	8	9	1
9	2	4	3	1	7	6	5	8
6	3	1	2	8	5	7	4	9
8	7	5	6	9	4	2	1	3

Mots Croisés n°2373

1	M	A	N	E	F	G	H	I	J	K	L
2	E	L	I	M	I	N	E	R		O	N
3	N	E	G	U	S		M	I	E	T	T
4	A	V	E	R	E		C	U	I	R	
5	G	I	R	E	L	L	E	S		R	I
6	E	N		N	E	O	N		S	A	G
7	M	E	A	T		O	T	E		U	R
8	E	R	S		A	P	E	R	C	U	E
9	N		T	A	G		S	O	T	R	E
10	T	O	I	S	E	R		S	E	M	A

Grille géante n°1073

•	E	D	•	L	•	P	•	A	•	S	•	D
A	N	T	I	H	Y	G	I	E	N	I	Q	U
•	R	E	V	I	S	I	N	S	U	R	E	U
H	A	T	E	S	T	N	T	•	T	A	G	S
•	C	O	R	S	A	•	S	E	V	E	R	S
T	I	N	T	E	R	•	R	A	M	E	N	E
•	N	•	I	R	I	S	E	R	E	S	T	•
M	E	S	S	D	I	N	E	U	R	E	•	E
•	M	I	S	S	E	L	•	E	P	I	E	•
G	E	R	E	E	•	E	U	•	A	T	L	A
•	N	O	M	•	A	S	I	S	E	N	P	•
A	T	T	E	N	D	•	A	L	•	S	A	T
•	E	N	U	R	E	S	I	E	•	M	E	•
P	O	R	T	I	N	•	E	M	O	I	•	A
D	E	S	U	N	R	•	N	N	E	M	E	•
E	R	S	A	T	R	•	E	R	I	T	E	•
H	E	R	T	I	E	•	E	R	E	R	E	•
•	R	A	D	•	R	•	O	T	E	R	•	O
C	A	P	E	T	I	•	R	A	C	E	•	O
•	S	T	R	E	S	•	E	M	A	S	•	O

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (1ERE JOURNÉE)

Report de trois rencontres (Fédération)

Trois rencontres de la première journée du Championnat national de handball, Excellence dames, prévues vendredi, ont été reportées à une date ultérieure, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Il s'agit des matchs : NR Hussein-Dey - CF Boumerdès, OJS Constantine - HC Mila et CS Mouloud Mammeri - NRF Constantine.

Suite à cette décision, la première journée de compétition débutera, vendredi (15h00), avec deux rencontres au programme et se poursuivra samedi (11h00) avec les deux matchs restant.

Pour cette nouvelle saison, la compétition qui regroupe 14 équipes, dont le triple tenant du trophée le HBC El Biar, se disputerà en aller et retour, et le premier au classement sera sacré champion d'Algérie 2024-2025, alors que les quatre derniers seront rétrogradés en division inférieure.

Programme de la 1ere journée de l'Excellence dames : Vendredi (15h00) : CHB Bachdjdar - NRKG Alger MC Alger - JS Awzellaqun Samedi (11h00) : JS Ain Fouara - HBC El Biar TS Sétif - US Akbou Reportés à une date ultérieure : NR Hussein-Dey - CF Boumerdès OJS Constantine - HC Mila CS Mouloud Mammeri - NRF Constantine.

Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la cinquième journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, disputés vendredi :

Groupe A / Vendredi :		
CR Bordj Bou Arreridj - MC Oran	27-23	
JS Saoura - AB Barika	30-26	
M.Bordj Bou Arreridj - CHB Zighout Youcef	30-22	

Samedi (14h00) :

MC Saïda - CRB Mila

Exempt: ES Ain Touda

Classement	Pts	J
1.M.Bordj Bou Arreridj	7	4
2.CRB Mila	6	3
-JS Saoura	6	4
4.CHB Zighout Youcef	4	3
-- ES Ain Touda	4	3
6.AB Barika	3	5
7.CR Bordj Bou Arreridj	2	4
8.MC Saïda	0	2
--.MC Oran	0	4

Groupe B :

O.El Oued - CS Bir Mourad Raïs	35-22
C.Chelghoum Laïd - MC Oued Tlèlat	26-25
HBC El-Biar - RC Arbaâ	40-22
IC Ouargla - OM Annaba	31-26

Exempt: JSE Skikda

Classement :	Pts	J
1.HBC El-Biar	8	4
2.O.El-Oued	7	4
3.IC Ouargla	6	4
4.JSE Skikda	4	2
5.O.M Annaba	3	5
6.MC Oued Tlèlat	2	4
--.CS Bir Mourad Rais	2	4
--.C.Chelghoum Laïd	2	4
--.RC Arbaâ	2	5

PÉTANQUE

La triplette de Mostaganem remporte le concours régional mémorial «Zakaria Zine El Abidine» à Remchi

La triplette de Mostaganem a remporté le concours régional de pétanque jeu court mémorial "Zakaria Zine El Abidine", disputé vendredi au boulodrome de Remchi dans la wilaya de Tlemcen.

La triplette de Mostaganem, composée de Mekhfi, Kaddour et Abdellah s'est imposée, en finale, face à leur adversaire du Najdah de Tlemcen sur le score de 13 à 8. La troisième place est revenue à l'équipe d'Oran et celle d'Arzew.

Selon le président de l'association organisatrice, Ramdane Abdelatif, le niveau technique de la compétition a été "appréciable" et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et conviviale.

La finale s'est déroulée à une heure tardive.

Ce concours régional dédié à la mémoire du regretté joueur Zakaria Zine El Abidine, organisé par l'Association "Achbal Remchi"

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT (FAH)

L'Assemblée générale ordinaire reportée

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne handisport (FAH), devant se tenir jeudi à l'Ecole nationale supérieure en science et technologie du Sport (ENS/STS) Rachid Harraigue à Dely Ibrahim (Alger), a été reportée à une date ultérieure, a constaté l'APS sur place.



الاتحادية الجزائرية لرياضة المعاقين
Fédération Algérienne Handisport

Le report de l'AGO a été prononcé par le représentant du ministère de la jeunesse et des sports (MJS), Boudina, après avoir pris connaissance de l'absence du rapport du commissaire aux comptes, présent lors des travaux de l'AGO.

Après un retard de presque de deux heures, les travaux de l'AGO ont débuté par l'annonce du quorum, puis l'installation des membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes.

Sen suivra ensuite, la lecture du bilan technique et moral de l'exercice 2024, suivi d'un débat. Au moment de passer au vote des deux bilans, le représentant du MJS, et après avoir été interpellé par la

commissaire aux comptes, a annoncé à l'assistance qu'en application des règlements en vigueur gérant les assemblées, les travaux de la cession ordinaire ne peuvent pas se poursuivre, et l'AGO de la FAH est reportée.

Dans ce cas échéant, un rapport détaillé sera élaboré et transmis à la commission chargée de gérer les assemblées des fédérations au niveau de la tutelle, pour prendre les décisions qui s'imposent.

Après le report de l'AGO, même l'AG élective initialement prévue le 24 novembre est à son tour, reportée.

Sur les 62 membres que compte l'assemblée générale de la FAH, 51 étaient présents, alors que seulement 43 avaient le droit de voter sur

les différents bilans. Outre les bilans moral, technique et financiers de l'année 2024, les membres présents devaient également étudier pour approbation, les différents bilans du mandat paralympique 2021-2024, présentés par le bureau sortant, à sa tête, le président Sid Ahmed Elasri.

La tenue de l'AGO de la FAH, comme d'ailleurs celles des autres fédérations sportives, intervient suite à la circulaire N.02 du 30 octobre 2024 émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et relative au processus de renouvellement des structures d'organisation et d'animation sportives nationales.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES LUTTES ASSOCIÉES

Hamza Doghdogh réélu à la tête de la FALA

Hamza Doghdogh a été réélu à la tête de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue samedi à Alger.

Doghdogh a obtenu 29 voix,



alors que l'autre candidat en lice, à savoir Said Fodil, n'a eu que deux (02) voix sur les 33 membres à voix délibératives (16 ligues, 10 meilleurs clubs et 7 membres de l'ex-bureau fédéral).

Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau exécutif, composé de sept personnes dont une dame (représentativité féminine).

Arbitre international et membre du bureau fédéral

durant la présidence du

défunt Rabah Chebbah

(2013-2016 et 2017-2020),

Doghdogh a été élu pour la

première fois le mois de mars 2021 pour le mandat olympique 2021-2024.

Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) et élective (AGE) du 1er novembre au 31 décembre 2024, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique.



APS

STADE HOCINE AIT AHMED TIZI OUZOU, ALGÉRIE - LIBERIA A 17 H

Une Première dans l'histoire du football national, Tizi accueille un match officiel des Verts

La sélection algérienne de football se produira pour la première fois en match officiel à Tizi Ouzou au stade Hocine Ait Ahmed, depuis la création du football national, en donnant la réplique, aujourd'hui (17h), à son homologue de Libérien au stade Hocine Ait Ahmed, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

F. Yanis

Il s'agit aussi de la première rencontre officielle dans la capitale de Djurdjura ou laquelle la sélection algérienne accueille son adversaire pour la première fois dans l'histoire du football national, depuis l'arrivée de Vladimir Petkovic à la barre technique en remplacement de l'ex entraîneur national Djamel Belmadi.

Tout les matchs livrés à domicile sous la conduite du technicien bosnien, ont eu lieu au stade Nelson-Mandela Annaba, zabana Oran et aujourd'hui c'est au tour du grand stade Hocine Ait Ahmed de Tizi ouzou. «Avec la Fédération algérienne de football, nous essayerons de jouer dans différentes régions et stades du pays, afin de donner l'occasion aux supporters algériens d'être proches de leur équipe.

Il est important pour nous de faire tout cela lors de nos sorties, dans l'espoir de rentrer le peuple algérien fier», a déclaré l'ancien sélectionneur de la Suisse. «Le dernier match contre le Liberia est très important pour nous on va l'aborder comme toutes les autres rencontres on doit jouer pour gagner et faire plaisir à nos supporters qui vont venir en masse au stade pour soutenir les Mahrez et consorts. Nous affronterons un concurrent qui a prouvé, lors de la dernière coupe d'Afrique des nations, que c'est une équipe de valeur, qui compte 6 ou 7 joueurs actifs



dans des clubs locaux et international du même niveau. C'est vrai que nous sommes favoris sur le papier pour remporter le match, mais il faut montrer que nous méritons de gagner», a déclaré le coach national au sujet des retrouvailles entre les deux sélections.

les Verts espèrent poursuivre sur leur lancée pour sceller leur qualification dès cette rencontre. En face, les Esperviers n'ont pas encore gagné puisqu'ils ont enregistré deux nuls : contre la Guinée équatoriale (0-0) à Malabo. Sur le plan statistique, les coéquipiers de Aissa Mandi et le Togo vont se croiser pour

une deuxième fois pour cette compétition africaine CAN 2025 qui va ce dérouler au Maroc. Les fennecs mènent légèrement la cadence avec cinq victoires, un nul. En matchs amicaux, les deux nations se sont rencontrées une fois, avec une victoire pour l'Algérie. «Le Liberia est une équipe capable de se battre pour un match d'homme et faire un bon résultat à Tizi ouzou. Après le match nul ramené de la Guinée équatoriale, les coéquipiers de Ramy Bensebaini se rendront à Tizi ouzou pour une première dans les anales du football national que le stade Ho-

cine Ait Ahmed va accueillir les fennecs cette après midi pour le dernier match des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Maroc 2025. Les Verts vont tenter de signer une sixième victoire sous la houlette de Bosniaque Petkovic. Les coéquipiers de Zerrouki sont avertis. « C'est une bonne équipe avec beaucoup de qualités, mais nous sommes au niveau pour gagner », a rassuré en conférence de presse Vladimir Petkovic ; mais gare à l'excès de confiance tout de même. Car il n'y a plus de « petites » équipes en Afrique où pratiquement toutes les nations ont évolué et progressé. « Le football africain est sans aucun doute différent du football européen. Il est plus compétitif et connaît actuellement un développement important. Nous l'avons vu lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, qui était d'un très haut niveau (...) La CAN est une compétition fantastique. La dernière édition a été pleine de surprises, a commenté le sélectionneur national. Sur le papier, les Fennecs sont certes donnés favoris, mais sur le terrain plusieurs facteurs entrent en jeu pour ne rien laisser, ni au hasard, ni à la chance.

La préparation psychologique et la cohésion de groupe seront fatallement pour déterminer le vainqueur ! Quoi qu'il en soit, il est attendu à ce que les Fennecs livrent une présentation à la hauteur de leurs ambitions, s'ils veulent amorcer ces qualifications avec une bonne note.

Déclarations des joueurs algériens en zone mixte

Déclarations de joueurs de l'équipe nationale algérienne de football, lors d'une zone mixte, organisée vendredi avec la presse, peu avant le début de la séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa,

à deux jours du match face au Libéria, dimanche au stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00), pour le compte de la 6e et dernière journée (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025:

Amin Chiakha (attaquant/ FC Copenhagen - Danemark):



"Je suis très heureux de faire partie de cette équipe nationale."

Après mes premières minutes jouées jeudi face à la Guinée-équatoriale, j'ai discuté avec ma famille à l'issue du match, ils sont très contents pour moi. J'ai été très bien accueilli au sein du groupe. J'espère avoir plus de temps de jeu face au Liberia.

Les supporters algériens sont partout, même au Danemark, ils sont fabuleux.

Dans un registre personnel, mon objectif est de marquer les esprits, et battre le record de l'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani (45 buts). Ma famille est originaire de Guelma, je me suis rendu souvent là-bas."

Adam Zorgane (milieu de terrain/ Charleroi SC - Belgique):



" Face à la Guinée-équatoriale (0-0, jeudi à Malabo), nous n'avons pas réussi à monopoliser trop la balle, en raison des conditions climatiques, face à un adversaire qui est revenu fort lors des derniers matchs. Tous les joueurs ont tout donné lors de cette partie.

En ce qui me concerne, je suis en train d'appliquer ce que le coach me demande de faire, avec plus de matchs dans les jambes, je serai meilleur.

Concernant Ramiz Zerrouki, c'est un joueur talentueux qui réalise de belles prestations, même s'il est parfois critiqué, mais qu'on doit les accepter en tant que joueurs.

Face au Liberia, nous tâcherons de réaliser un bon match devant nos supporters à Tizi-Ouzou. Un rendez-vous

qui va nous permettre de préparer la reprise des qualifications du Mondial-2026 en mars prochain.

" Mohamed Farsi (défenseur/ Crew de Columbus - Etats-Unis):



" Dans un stade où il est si difficile de jouer, nous avons été solides défensivement face à la Guinée-équatoriale.

Le plus important est qu'on n'a pas encaissé de but à Malabo, il faut retenir les points positifs, et éviter d'être négatif. Face au Liberia, ce sera une belle occasion de clôturer ces qualifications par une victoire devant nos supporters.

Après le match de dimanche, nous devons penser à préparer les prochaines échéances importantes qui nous attendent."

Le programme de la sixième et dernière journée

Le programme des matchs de la sixième et dernière journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations prévue du 17 au 19 novembre (heure algérienne):

Dimanche 17 novembre 2024

Groupe E:
Togo - Guinée équatoriale 17h00
Algérie - Liberia 17h00

Lundi 18 novembre 2024

Groupe L:

Malawi - Burkina Faso 14h00
Sénégal - Burundi 20h00

Groupe F:

Soudan- Angola 14h00
Ghana - Niger 15h00

Groupe A:

Comores - Madagascar 17h00

Groupe D:

Tunisie - Gambie 21h00

Groupe B:

Libye - Bénin 17h00
Nigeria - Rwanda 17h00

Maroc - Lesotho 20h00
République Centrafricaine - Gabon 21h00

Lundi 19 novembre 2024

Groupe J:

Cameroun - Zimbabwe 14h00

Kenya - Namibie 15h00

Groupe K:

Afrique du Sud - Soudan du Sud 14h00

Congo - Ouganda 14h00

Groupe I:

Guinée-Bissau - Mozambique 17h00
Mali - Eswatini 17h00

Groupe G:

Sierra Leone - Zambie 17h00

Côte d'Ivoire - Tchad 17h00

Groupe H:

Tanzanie - Guinée 17h00

RD Congo - Ethiopie 17h00

Groupe C:

Mauritanie - Cap Vert 17h00

Egypte - Botswana 19h00

APS

Le point avant les matches de la 6e et dernière journée

Point du groupe E des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, avant les matchs de la 6e et dernière journée, prévus dimanche :

6e et dernière journée (Dimanche, 17 novembre):
Algérie - Liberia 17h00
Togo - Guinée-équatoriale 17h00

Classement:	Pts	J	Diff
1.Algérie	13	5	+10 QUALIFIEE
2.Guinée équato	8	5	0 QUALIFIEE

3.Liberia 4 5 -4

4.Togo 2 5 -6

Déjà joués :

Algérie - Guinée-équatoriale 2-0

Togo - Liberia 1-1

Guinée-équatoriale - Togo 2-2

Liberia - Algérie 0-3

Algérie-Togo 5-1

Guinée-équatoriale - Libéria 1-0

Togo - Algérie 0-1

Liberia - Guinée-équatoriale 1-2

Liberia - Togo 1-0

Guinée-équatoriale - Algérie 0-0

NB : Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025, alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

LIGUE 1 MOBILIS**Lotfi Amrouche nouvel entraîneur du MCEB**

Le technicien algérien Lotfi Amrouche, est devenu le nouvel entraîneur du MC El-Bayadh, en remplacement de Fouad Bouali, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi.

"La démission de Bouali et de son staff, a poussé la direction à se rabattre sur les services de l'entraîneur Lotfi Amrouche, qui a entamé ses fonctions ce jeudi en dirigeant la dernière séance d'entraînement avant la réception du MC Alger, vendredi en championnat", a indiqué le MCEB dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La formation des "Chevaliers de hauts-plateaux" a complètement raté le premier quart de la saison, réalisant un bilan mitigé de deux victoires, un nul et cinq défaites. Au terme de la 8e journée, le MCEB occupe la 14e place au tableau, en compagnie du CR Belouizdad, avec 7 points chacun, à une longueur de la lanterne rouge le NC Magra (6 pts). Amrouche (46 ans) s'est fait nom en 2016, en menant le MC Alger à remporter la Coupe d'Algérie aux dépens du NA Hussein-Dey (1-0). Il avait ensuite exercé son métier en tant qu'entraîneur-adjoint au CR Belouizdad et à l'ES Sétif, entre autres. Le MCEB recevra le MCA vendredi au stade Zakaria Medjoub (15h00), en match comptant pour la 9e journée du championnat de L1.

**LIGUE 1 MOBILIS (9^e JOURNÉE)****Le MCA reprend les commandes, Akbou renoue avec la victoire**

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), a repris les commandes du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, profitant de la défaite concédée par l'ex-leader le CS Constantine, en déplacement face à l'USM Khencela (1-0), à l'occasion de la 9e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Après deux nuls de rang concédés à la maison, face à l'Olympique Akbou et l'US Biskra, sur le même score (0-0), le "Doyen" a su réagir, en frappant un bon coup à El-Bayadh, grâce à un but signé de la tête par Andy Delort en début de la seconde période (46e).

Il s'agit du deuxième but pour l'ancien buteur de Montpellier HSC (France), après celui inscrit lors de la 2e journée face au Para-dou AC (1-1).

Le Mouloudia a terminé la partie à dix, après l'expulsion de son milieu de terrain ivoirien Moha-

med Zougrana (73e).

Il s'agit d'un coup dur pour le club algérois, puisque l'ancien joueur de l'ASEC Mimosas (Div./ Côte d'Ivoire) est suspendu pour le derby face au CR Belouizdad, mercredi prochain au stade du 5-juillet, en ouverture de la 10e journée. De son côté, le MCEB, dont le nouvel entraîneur Lotfi Amrouche a suivi la partie à partir des tribunes, enchaîne un quatrième match sans victoire, et voit sa situation se compliquer davantage, lui qui occupe provisoirement la 14e place au tableau, en compagnie du CR Belouizdad, avec 7 points chacun.

= Le CSC chute dans le temps additionnel = A Khencela, le GS Constantine qui se présentait au stade Hammam Amar pour conforter sa position de leader, a chuté dans le temps additionnel, cédant son fauteuil au "Doyen".

Les gars de Khencela, dirigés sur le banc par le nouvel entraî-

neur le revenant Chérif Hadjari, ont dû attendre les ultimes secondes du match pour faire la différence, grâce à un joli travail individuel de Boumehra, qui crucifix la portière Boussouf d'un tir en pleine lucarne (90e+2).

Les "Siskaoua" se rachètent ainsi de fort belle manière, après avoir été séchement battus lors de la précédente journée à Alger face au Paradou AC (4-0).

Le CSC, quant à lui, est devenu fêble en dehors de ses bases, en concédant un deuxième revers de rang extra-muros, après celui face au MC Oran (1-0).

Au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, l'Olympique Akbou a mis fin à une mauvaise série de quatre matchs de disette, en dominant le MC Oran (3-1), qui restait sur deux victoires consécutives.

Tout s'est joué à la fin de cette partie qui a tenu toutes ses promesses. Les locaux ont ouvert le

score sur penalty grâce au rentrant Haroun (81e), avant que les Oranais n'égalisent dans la foulée par Boussalem (82e).

Dans le temps additionnel, les hommes de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, auteur d'un bon coaching, ont accéléré le jeu, pour ajouter deux autres buts par Boueldja (90e+6), et Adrar (90e+9).

L'arbitre Gamouh a brandi trois cartons rouges au cours de cette partie : Kerroum (72e) et Aribi (90e+12) côté oranais, et Ouassa, du côté Akbou (90e+12).

Un succès qui permet au nouveau promu de rejoindre son adversaire du jour à la troisième place, avec 14 points chacun.

Cette 9e journée se poursuivra samedi, avec trois matches au menu : NC Magra - ES Mostaganem (15h00), US Biskra - ASO Chlef (17h00), et USM Alger- JS Saoura (17h30).

L'USM Alger (5e, 13 pts), qui reste sur deux nuls consécutifs,

recevra la JS Saoura (9e, 10 pts), avec l'objectif de renouer avec victoire et rejoindre le MCA en tête.

La JSS, qui commence à retrouver des couleurs après deux victoires de rang à la maison, abordera ce déplacement pour frapper un bon coup au stade olympique du 5-juillet.

L'US Biskra (11e, 9 pts), en difficulté après avoir aligné trois matchs sans victoire, aura une belle occasion de se racheter en accueillant l'ASO Chlef (13e, 8 pts), alors que la lanterne rouge le NC Magra (16e, 6 pts), n'aura plus le droit à l'erreur à domicile face au promu l'ES Mostaganem (10e, 10 pts), dirigée sur le banc par le nouvel entraîneur Slimane Rahou.

Les deux matchs CR Belouizdad - JS Kabylie et ES Sétif - Para-dou AC, ont été reportés à une date ultérieure en raison de la présence de plusieurs joueurs, retenus en sélections nationales.

LIGUE 2 AMATEUR (10^e JOURNÉE)**Rouissat (Est) et Ben Aknou (Ouest) gardent le cap**

- Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, le MB Rouissat (Centre-Est) et l'ES Ben Aknou (Centre-Ouest), vainqueurs respectifs devant le NRB Telghima et l'ASM Oran sur le même score de 1 à 0, ont consolidé leur avance en tête du classement, à l'occasion de la première partie des rencontres de la 10e journée, disputées vendredi et devant se poursuivre samedi.

Face à une solide équipe de l'ASM Oran, l'Etoile de Ben Aknou (tierre, 22 pts), a renoué avec la victoire en s'imposant une nouvelle fois sur le fil (1-0), grâce à un but inscrit par Oukali (90e+5e).

A la faveur de cette précieuse victoire, l'ESBA creuse l'écart en tête du classement devant la JSM Tiaret (2e, 16 pts), qui accueillera samedi (15h00) l'équipe surprise de ce début de saison, l'US Béchar Djedid.

Djedid (7e, 14 pts).

De son côté, l'ASM Oran (15 pts) glisse au cinquième rang, avec encore un match en retard face au RC Kouba, prévu mardi prochain.

Deuxième ex aequo avec la JSTM, le RC Kouba et le GC Mascara se sont imposés à domicile (2-0), respectivement, devant le MC Saidia (10e, 11 pts) et le NA Hussein-dey (14e, 8 pts).

Toujours dans le haut du classement, la JS El Biar (5e, 15 pts) a battu en déplacement le CR Témouchent (1-0) et reste au contact du groupe de tête pour sa première saison en Ligue 2 amateur.

La 10e journée du groupe Centre-Ouest se poursuivra, samedi (15h00), avec quatre rencontres au programme, dont l'affiche opposant la JSM Tiaret à l'US Bechar Djedid.

Les trois autres matchs mettront aux prises le WA Mostaganem (8e, 12 pts) à l'ESM Koléa (9e, 11 pts), le MBC Oued Sly (11e, 10 pts) au RC Arbaâ (13e, 9 pts) et le SC Mecheria (1 pts) au SKAF Khemis Miliana (11e, 10 pts).

Dans la poule Centre-Est, le MB Rouissat (25 pts) a conforté sa place de leader, en décrochant son huitième succès de la saison devant le NRB Telghima (1-0), et compte désormais sept points d'avance sur ses poursuivants directs : l'USM El Harrach et l'USM Annaba (18 pts).

Battus lors de la précédente journée, les Annabis ont réussi à rebondir lors de cette journée en battant le JSD Jijel (1-0), alors que l'USM El Harrach recevra pour sa part l'US Chaouia (7e, 12 pts), samedi (15h00), dans un match qui s'annonce à priori en faveur des Harrachis.

Derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 17 pts) s'est imposé hors de ses bases, en battant (1-0) le HB Chelghoum Laid (7e, 13 pts), tout comme l'AS Khroub (5e, 15 pts), qui est revenue avec les trois points de la victoire de son déplacement chez l'US Souf (4-2).

Dans les autres rencontres de cette 10e journée, la JS Bordj Menaiel (15e, 6 pts) et le CA Batna (10e, 11 pts) ont fait match nul (1-1), au moment où l'autre équipe de Batna, le MSPB, vainqueur (2-0) contre l'IRB Ouargla, a rejoint son adversaire du jour au 11e rang du classement avec 10 pts. La dernière rencontre du groupe Centre-Est, opposant le MO Constantine (6e, 14 pts) à l'Olympique Magrane (11e, 10 pts), a été reportée au mardi 3 décembre.

APS

COUPE MILITAIRE D'ALGÉRIE**Le président de la République remet le trophée au capitaine de l'équipe de la 1^{ère} région militaire**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a remis le trophée de la Coupe militaire de football, au capitaine de l'équipe de la 1^{ère} région militaire, Imad Benaissa, à l'issue de la finale remportée face à son homologue de la 4^{ème} région militaire sur le score de 2-1, jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) à Ben Aknou (Alger).



Le président de la République, a également remis des médailles d'honneur aux joueurs et staffs techniques des deux équipes finalistes.

Il a aussi honoré les arbitres de la rencontre et signé pour chacun d'eux des ballons de football.

L'équipe de la 1^{ère} région militaire remporte la coupe militaire de football pour la 11e fois de son histoire.

Auparavant, le président de la République est arrivé au CREPESM où il a été accueilli par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Après avoir écouté l'hymne national, les honneurs ont été rendus au président de la République par les formations des différentes forces militaires de l'ANP.

Le président de la République a salué le Général d'Armée Commandant de la Garde républicaine, le Secrétaire

Région militaire, le chef du département Emploi-préparation de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que le chef du service des sports militaires.

TOTTENHAM CLAUSE BIEN TÔT ACTIVÉE POUR SON

Sauf surprise, Heung-min Son (32 ans, 11 matches et 3 buts toutes compétitions cette saison) va débuter une onzième saison à Tottenham. Selon le journaliste Fabrizio Romano, le club anglais va prochainement lever la clause incluse dans le contrat de l'attaquant sud-coréen lui permettant de le prolonger pour une année supplémentaire. Une extension qui va ainsi lier l'ancien joueur du Bayer Leverkusen aux Spurs jusqu'en juin 2026. De quoi rassurer Ange Postecoglou.

REAL MADRID

AUCUN CONTACT AVEC SERGIO RAMOS

Confronté à la longue absence d'Eder Militao, touché au genou et forfait pour la suite de la saison, le Real Madrid envisage de recruter un défenseur central cet hiver. Il y a peu de chances pour qu'il s'agisse de Sergio Ramos (38 ans) malgré les rumeurs autour d'un retour de l'Espagnol, actuellement libre, dans son ancien club. Selon le journaliste Fabrizio Romano, il n'y a tout simplement aucun contact entre la direction du Real et l'ex-joueur du Paris Saint-Germain. Pour renforcer sa défense en janvier, la Maison Blanche pense plutôt à Aymeric Laporte (Al-Nassr), Castello Lukeba (RB Leipzig) ou encore Jonathan Tah (Bayer Leverkusen). De son côté, Ramos se trouve par contre en discussions avec les Corinthians

ROMA HERMOSO RÉPOND À LA RUMEUR REAL

Confronté à la blessure d'Eder Militao, touché au genou et forfait pour l'intégralité de la saison, le Real Madrid pense à recruter un défenseur central lors du prochain mercato d'hiver en janvier. Récemment, le nom du joueur de l'AS Roma Mario Hermoso (29 ans, 6 apparitions en Serie A cette saison) a été associé aux Merengue. Pour le quotidien AS ce vendredi, l'international espagnol a répondu à cette rumeur. "Mon nom associé au Real ? Oui, oui. Je l'ai lu. De nombreux amis m'ont parlé de la rumeur. Il y a déjà eu ça par le passé. C'est toujours un honneur d'être lié à de grandes équipes. J'ai fait partie de leur centre de formation et je leur suis reconnaissant pour tout ce qu'ils ont apporté à ma formation. Un retour en Liga ? J'ai 29 ans, j'ai fait l'essentiel de ma carrière en Espagne, j'aime la Liga et le fait d'être dans son pays facilite les choses. Je ne peux pas fermer la porte à un retour en Espagne", a fait savoir l'ancien joueur de l'Atletico Madrid, actuellement sous contrat jusqu'en juin 2027 avec la Roma.



JUVENTUS CONTRAT RÉSILIÉ POUR POGBA

C'est officiellement terminé entre la Juventus Turin et Paul Pogba (31 ans). Comme nous vous l'évoquions un peu plus tôt dans la journée, le club turinois a annoncé la résiliation du contrat de son milieu de terrain français, qui courait jusqu'en 2026.

"La Juventus Football Club et Paul Pogba annoncent avoir convenu d'un commun accord de la résiliation de leur contrat à compter du 30 novembre 2024.

Le club souhaite à Paul le meilleur pour son avenir professionnel", indiquent les Bianconeri dans un communiqué.

Pogba pourra s'engager librement avec le club de son choix afin de reprendre le fil de sa carrière. La réduction de sa suspension pour dopage de 4 ans à 18 mois lui permet de rejouer dès le mois de mars prochain.

MAN UTD L'OBJECTIF PRIORITAIRE D'AMORIM

Nouveau manager de Manchester United, Ruben Amorim a révélé son premier objectif. L'ancien entraîneur du Sporting Portugal veut donner une identité de jeu aux Red Devils.

"Nous savons que nous avons besoin de temps, mais nous devons gagner du temps. Gagner du temps, c'est gagner des matchs.

Mais le plus important pour moi c'est l'identité, a annoncé le Portugais sur la chaîne officiel de MU. Dès le premier jour, nous commencerons à travailler sur notre identité. Bien sûr, nous allons préparer les matchs, mais nous nous concentrerons beaucoup sur notre modèle de jeu. Comment jouer, comment presser, ces petits détails. Vous ne pouvez pas expliquer à 100% chaque détail parce que ça ne sera pas clair pour les joueurs. Donc si je dois dire une chose, mon principal objectif, c'est l'identité."

Cela fait maintenant de longues années que Manchester United joue sans véritable philosophie de jeu.

BARCELONE LE CLUB SOUPÇONNE DE JONG

Attentif à la situation de ses cadres, le FC Barcelone espère notamment prolonger Frenkie de Jong (27 ans, 4 apparitions en Liga cette saison). Le contrat du milieu de terrain expire en 2026 et la direction lui a transmis une offre depuis plusieurs mois.

D'après le quotidien AS, la proposition contient un salaire revu à la baisse compte tenu de la santé financière du club catalan, et du rôle moins important du Néerlandais dans l'équipe à cause de ses blessures. De Jong resterait néanmoins parmi les mieux rémunérés de l'effectif.

Mais pour le moment, le clan du joueur n'a toujours pas répondu. Un long silence inquiétant pour le Barça qui soupçonne De Jong de vouloir partir libre en 2026. Bien sûr, le Barça tient absolument à éviter ce scénario. Sans évolution dans les mois à venir, De Jong sera probablement poussé vers la sortie l'été prochain.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00**
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL : contact@dknews.dz** **SITE : http://www.dknews.dz**

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz** **IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ONU**L'Algérie appelle à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme**

L'Algérie a appelé, jeudi, lors de la réunion conjointe des Comités du Conseil de sécurité de l'ONU chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération, à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme.



Cette réunion tenue en plénière, a été consacrée aux exposés des présidents des trois principaux comités chargés de la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération : le Comité 1267 concernant l'EIIL (Daech) et Al-Qaïda, le Comité 1373 contre le terrorisme (CTC) présidé par l'Algérie, et le Comité 1540 sur la non-prolifération.

Présidée par le Royaume-Uni, cette réunion revêtait une importance particulière dans un contexte marqué par l'expansion des groupes terroristes en Afrique, la montée des menaces en Afghanistan, et l'utilisation croissante des nouvelles technologies à des fins terroristes.

Les exposés des trois présidents ont dressé un tableau préoccupant de l'évolution des menaces, soulignant l'urgence d'une action internationale plus coordonnée et plus efficace.

En sa qualité de Président du Comité 1373 contre le terrorisme (CTC), l'Ambassadeur Amar Bentjama a présenté un bilan approfondi des activités du Comité. Son exposé a mis en lumière les avancées significatives réalisées au cours de l'année écoulée, notamment à travers la conduite de neuf visites d'évaluation dans différents Etats membres.

M. Bentjama a souligné le renforcement substantiel du dialogue avec les coordinateurs résidents des Nations Unies et l'adoption des principes directeurs sur les me-

naces liées aux drones. Il a également mis en avant le développement d'outils d'évaluation plus sophistiqués pour mesurer l'efficacité des mesures antiterroristes.

Dans son intervention à titre national, M. Bentjama a livré une analyse percutante de l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme, puisant dans l'expérience historique de notre pays.

"Nous avons combattu le terrorisme seuls dans les années 90, une expérience qui nous a enseigné que l'approche du Conseil n'est pas viable", a-t-il souligné, avant d'appeler à "une refonte du système actuel de lutte contre le terrorisme".

Concernant spécifiquement la situation en Afrique, l'Ambassadeur Bentjama a lancé un appel pressant aux experts onusiens : "Choisissez d'aller visiter les plus vulnérables, les plus affectés par le terrorisme."

Aller vers le Sahel, vers le lac Tchad, et non vers des pays qui n'expérimentent pas le terrorisme". Et d'ajouter: "En Afrique, jour après jour, nous voyons comment la pauvreté extrême, le désespoir sont exploités pour alimenter l'extrémisme. Nous voyons des institutions faibles sujettes à l'infiltration."

Nous voyons le manque d'opportunités devenir un terreau fertile pour la radicalisation". Face à ce constat alarmant, l'Algérie a proposé une approche globale articulée autour de l'équilibre entre

sécurité et développement", appelant à "un soutien concret aux pays les plus vulnérables". Pas de promesses, mais des ressources.

Pas de conditionnalité, mais de la coopération. Et s'il vous plaît, plus de leçons, mais du partenariat dans la lutte contre le terrorisme", a insisté M. Bentjama. La vision algérienne s'est également traduite par un appel à la consolidation des approches régionales, particulièrement en Afrique, continent qui "n'a pas de temps à perdre" selon le diplomate algérien.

Cette approche régionale, a-t-il dit "doit s'accompagner d'un renforcement des cadres législatifs et des capacités opérationnelles des Etats les plus vulnérables". Selon M. Bentjama, "cette double intervention de l'Algérie illustre son engagement constant dans la lutte contre le terrorisme et sa volonté de contribuer à l'émergence d'une approche plus efficace et plus équitable. Fort de son expérience nationale, le pays a réaffirmé sa disponibilité à partager son expertise avec tous les partenaires partageant sa vision d'un monde libéré du terrorisme". L'Algérie continuera d'œuvrer, tant à la présidence du CTC qu'en tant que membre du Conseil de sécurité, pour une lutte antiterroriste plus efficace et mieux coordonnée, fidèle à sa conviction que "l'avenir n'est pas quelque chose qui nous arrive, mais quelque chose que nous pouvons façonner ensemble", a-t-il conclut.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL**Mme Krikou reçoit la ministre des Affaires sociales et de la Promotion de la femme de la République arabe sahraouie**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a reçu, vendredi à Alger, la ministre des Affaires sociales et de la Promotion de la femme de la République arabe sahraouie, Mme Suelma Beiruk.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière de développement social, de la promotion de la femme et de son autonomisation économique.

A cette occasion, Mme Krikou a réaffirmé "la position constante de l'Algérie en soutien à la cause du Sahara occidental", indiquant que la femme sahraouie "incarne aujourd'hui les plus beaux exemples de résistance et de lutte pour la libération de son pays".

Elle a également présenté l'expérience algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, notamment dans le domaine éducatif et pédagogique ainsi que la prise en charge des personnes âgées, la promotion de la femme et son soutien à l'autonomisation économique.

A son tour, la ministre sahraouie a salué l'expérience

algérienne en matière de solidarité et de prise en charge des différentes catégories sociales, précisant que son pays "bénéficiera grandement de cette expérience, notamment en ce qui concerne la promotion de la femme, la prise en charge des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques ainsi que la découverte des méthodes de développement".

Au terme de cette rencontre, une visite a été organisée au Salon international du livre d'Alger (SILA) au Palais des expositions - Pins maritimes, où la ministre sahraouie a visité le stand du ministère de la Défense nationale (MDN) pour découvrir les principales publications de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que le stand du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit pour explorer les ouvrages retracant le parcours des héroïnes de la glorieuse Révolution de libération.

Elle a également visité le stand de la République arabe sahraouie ainsi que celui de la Palestine, en plus de l'espace dédié à l'enfance dans ce salon. La ministre sahraouie s'est rendue au foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim pour prendre connaissance de l'expérience algérienne dans ce domaine.

ARMÉE**Le président de la République signe le livre d'or du musée du Complexe sportif militaire**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, jeudi, le livre d'or du musée du Complexe sportif militaire "Chahid Messaoud Boudjero" et a reçu à cette occasion, avant son départ, un souvenir offert par le Général d'Armée, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

CONSEIL DE LA NATION**Réunion de coordination des membres de la délégation participant à la réunion parlementaire prévue à Azerbaïdjan**

Une réunion de coordination a été tenue, jeudi, au siège du Conseil de la nation, regroupant la délégation conjointe entre les deux chambres du Parlement, qui devra participer à la réunion parlementaire prévue à Bakou (Azerbaïdjan), les 16 et 17 novembre, à l'occasion de la tenue de la 2^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29), indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

La délégation parlementaire conjointe présidée par le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité au Conseil de la nation, Habib Douaoui, comprend le sénateur Djebbane Mustapha du Conseil de la nation et les deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdellah Chenini et Mustapha Lounis, précise la même source.

ALGÉRIE- GRANDE BRETAGNE
Rencontre à la Chambre des Lords sur le partenariat bilatéral

La Chambre des Lords britannique a abrité, jeudi à Londres, une rencontre dédiée aux relations algéro-britanniques, rassemblant des personnalités politiques et des représentants de Groupes économiques et des milieux d'affaires pour débattre la mise en connexion et la promotion des liens d'affaires entre les opérateurs des deux pays.

Les dirigeants du Conseil

d'Affaires algéro-britannique (ABBC) -initiateurs de cette rencontre devenue une tradition annuelle- qui capitalisent de plus de 15 ans d'expérience dans la mise en connexion et la promotion des liens d'affaires entre les deux pays, ont affirmé que "l'Algérie a pris son envol et se développe", soutenant que "le Royaume-Uni devrait l'accompagner".

La Baronne Symons, ancienne ministre d'Etat au Commerce, ancienne ministre d'Etat aux Affaires Etrangères, en charge de la région Men et présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique, a souligné que "l'économie de l'Algérie se modernise et se diversifie, le climat des affaires est propice et le nouveau code des investissements offre de nombreux stimulants fiscaux", affirmant que "le temps est, donc, à la revitalisation des relations bilatérales".

D'autant plus, a assuré l'Ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, M. Nourredine Yazid, le pays jouit de la stabilité politique et offre à l'exploitation et au développement de nombreux domaines d'investissement comme les startups, l'intelligence artificielle, et

plus prometteur encore, le secteur de l'agriculture.

Et d'ajouter: La réélection du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune et sa détermination à libérer l'Algérie de la dépendance aux hydrocarbures constituent des facteurs adjutants devant encourager les hommes d'affaires britanniques à aller fructifier davantage leur capital dans le pays le plus attractif de la région.

Ainsi, M. Yazid s'est réjoui de "la qualité des relations bilatérales", exprimant sa conviction que la prochaine session du dialogue stratégique constituera "une nouvelle occasion pour explorer de nouveaux secteurs de coopération".

Pour sa part, la présidente de l'ABBC, Mme Olga Maitland qui a effectué d'innombrables voyages en Algérie, a indiqué que l'Algérie, "plus qu'attractif, elle est en mouvement, est créative et innovante et dispose d'un secteur privé très énergique".

Le Commissaire au Commerce britannique pour l'Afrique, M. John Humphrey, a saisi l'opportunité pour rassurer les investisseurs potentiels qu'il les accompagnera, conformément à sa mission, tout au long du processus.

De son côté, le patron du Fonds d'investissement "Tell Group", Yacine Bouhara, a affirmé que de nombreux produits algériens ont leurs place sur le marché britannique. Au terme de la rencontre, les organisateurs ont été unanimes à dire, "Il y a un marché à explorer en Algérie, il faut s'en saisir".

APS